UNIPROBA

UNISSONS-NOUS POUR LA PROMOTION DES BATWA
N°77, 8ème Avenue, Quartier Carama I, Commune Ntahangwa

BP : 5207 Mutanga 1 Bujumbura-Burundi

Tél : 22 25 1351



RAPPORT ANNUEL DES ACTIVITES, EXERCICE 2023

Février 2024

CONTENU

I. BREVES INFORMATIONS SUR LES BATWA DU BURUNDI ET SUR L'ORGANISATION UNIPROBA 4

II. ACTIVITES REALISEES AU COURS DE L'ANNEE 2023 6

II.2.2 Activités des Projets exécutés 9

II.2.2. Projet financé par UNPBF en partenariat avec Cordaid 9

II.2.2.1 Introduction 9

II.4. Réalisation du Projet financé par UNCDF à travers COH 18

II.5. Réalisations du Projet financé par FDHM 24

II.5. Réalisations du Projet financé par PAWANKA Fund 27

II.7. DEFIS GENERAUX RENCONTRES 43

LISTE DES ACRONYMES

- UNCDF : Fonds d'équipements des Nations unies
- COH : Communities of hope
- UNPBF:Fond des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix
- PNUD: Programme des Nations Unies pour le Développement
- UNICEF: Fonds des Nations unies pour l'enfanceFAO : Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation
- NCA: Norwegian Church Aid
- FIDA: Fonds international des Nations Unies pour le développement agricole
- RTNB: Radio Télévision Nationale du Burundi
- CEJP: Commission Episcopale Justice et Paix
- CAPAD:Confédération des Associations des Producteurs Agricoles pour le Développement
- REPALEAC: Le Réseau des Populations Autochtones et Locales pour la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale
- VSLA : Groupements d'Epargnes Et Crédits
- OSC: Organisation de la Société Civile
- PTF: Partenaires Techniques et Financiers
- FDHM: Fonds des Droits Humains Mondiaux

I. BREVES INFORMATIONS SUR LES BATWA DUBURUNDI ET SUR L'ORGANISATION UNIPROBA

Au Burundi, les Batwa constituent une communauté négligée dans le passé par les pouvoirs publics depuis la colonisation. C'est une communauté qui a toujours vécu à l'écart des deux autres composantes ethniques du pays en vivant principalement de la chasse, la cueillette, la forge et la poterie. Ces deux dernières activités les rapprochaient relativement des Batutsi et des Bahutu parce qu'intéressés par leurs objets provenant de leurs activités.

Avec l'avènement de l'indépendance, leur situation ne s'est guère améliorée étant donné que leurs conditions de vie (habitat, accès à la terre, éducation, santé, participation aux instances de prise de décisions, etc.) n'ont pas sensiblement changé alors qu'il s'agit des droits fondamentaux de tout être humain.Actuellement, les pouvoirs publics, la communauté internationale, les ONGs et surtout les Batwa eux-mêmes soucieux d'œuvrer pour changer les choses se sont mis ensemble pour un changement positif qui prend en compte la personne humaine dans ses droits depuis sa naissance jusqu'à la mort.

Ne pas respecter les Droits d'une partie de la population d'un pays comme le Burundi est par ailleurs en contradiction avec l'adhésion du Burundi aux textes régionaux et internationaux de protection des droits de l'homme parmi lesquels figurent :

- La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme à laquelle le Burundi a adhéré depuis son accession à l'indépendance en 1962 ;
- Le Pacte International relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, ratifié en 1990 ;
- La Convention sur l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes, ratifiée en 1991 ;
- La Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, ratifiée en 1999 ;
- La Convention relative aux droits de l'enfant, ratifiée en 1990.

Ainsi, cet engagement du pays aux textes internationaux est réaffirmé à travers la Constitution soumise au référendum le 17 Mai 2018 et promulguée le 07 Juin 2018 dans son article 19 qui stipule que: « *Les droits et devoirs proclamés par les textes internationaux relatifs aux droits de l'homme régulièrement ratifiés font partie intégrante de la constitution* ».

Malgré tout cet arsenal légal et juridique national, régional et international, les Batwa continuent de se sentir exclus (discriminés) et réclament leurs droits à : l'accès à la terre et aux ressources naturelles, l'accès à l'éducation (82% des Batwa n'ont pas été à l'école et compte aujourd'hui seulement 40 étudiants universitaires) , l'accès aux soins de santé, l'accès à la justice équitable, l'accès à l'emploi, à la revalorisation de leur culture notamment la sauvegarde et valorisation de la forge et la poterie), à la pleine participation dans les instances de prise de décision et ainsi réaliser les Objectifs du Développement Durable dans sa globalité.

Toutes ces revendications de la Communauté Batwa font l'objet de plaidoyer par les leaders Batwa réunis au sein de l'UNIPROBA « *Unissons-nous pour la Promotion des Batwa* ».

L'UNIPROBA a été créée en 1999 sur l'initiative de quelques intellectuels Batwa pour montrer ce dont ils sont capables, et qu'ils peuvent s'intégrer économiquement, socialement et

politiquement si on en leur donne les moyens, et si on les laisse jouir pleinement de leurs droits. Donc, l'objectif principal de l'UNIPROBA a été et reste la promotion des droits de tous les Batwa du Burundi dans tous les domaines de la vie nationale.

L'UNIPROBA est alors dirigée par un Comité Exécutif(CE) avec à sa tête la présidence ; il est mandaté à mettre en application les activités ou objectifs défini(e)s par l'Assemblée générale. Après le Comité Exécutif, suivent 2 comités, à savoir le Comité de Surveillance et le Comité des Sages qui suivent le fonctionnement et l'utilisation et gestion des biens de l'organisation.

Il existe aussi le poste de Direction pour organiser et diriger quotidiennement les activités de l'Association.

Pour mieux atteindre ses bénéficiaires, elle a mis en places des antennes provinciales et communales qui assurent le relais d'informations entre les Batwa membres et l'UNIPROBA Siège.

La vision de l'UNIPROBA est : « Une communauté autochtone Batwa du Burundi jouissant d'une autonomie réelle de leur prise en charge sociale, économique et politique ».

Sa mission est : « Contribuer à faire respecter les droits des Batwa entant que citoyens burundais à part entière ».

Ses valeurs sont :

-Transparence ;
-Equité ;
-Honnêteté ;
-Sincérité ;
-Redevabilité.

Sa devise est **« TWEHO KUKI ? »** qui se traduit littérairement par **« POURQUOI PAS NOUS (les Batwa) ? »**.

Les objectifs principaux de l'UNIPROBA sont :

A. Objectifs de l'UNIPROBA

A.1. Objectif général :

Contribuer à améliorer la qualité des conditions de vie de la communauté Batwa du Burundi et promouvoir leur participation à l'auto-prise en charge, en luttant contre les inégalités et les iniquités dont ils sont victimes.

A.2. Objectifs spécifiques :

- Lutter contre la discrimination, la marginalisation et l'exclusion ;
- Renforcer l'art socio-culturel des Batwa pour une meilleure sauvegarde du patrimoine culturel et des connaissances traditionnelles (poterie, danses, chansons, etc) ;
- Plaider pour la mise en place et la mise en œuvre des politiques et programmes nationaux favorisant l'accès aux terres, à l'éducation, à la formation professionnelle, à l'emploi et aux autres services sociaux de base en faveur des Batwa ;

- Promouvoir le développement socio-économique des Batwa et leur renforcement des capacités;
- Mobiliser les ressources humaines, matérielles et financières pour la réalisation des objectifs de l'UNIPROBA ;
- Favoriser la promotion, la protection et le respect du genre dans la communauté Batwa en luttant contre les violences sexuelles et celles basées sur le genre ;
- Mener des activités coordonnées en matière de sauvegarde sociale et environnementale et de lutte contre les changements climatiques ;
- Promouvoir la santé sexuelle et de la reproduction et lutter contre le VIH/SIDA et les autres maladies chroniques chez les Batwa;
- Conscientiser les jeunes Batwa à participer aux activités entrepreneuriales pour leur auto-développement ;
- Favoriser la coopération entre l'UNIPROBA et les autres organisations nationales, sous régionales et internationales œuvrant dans le domaine de la protection et la promotion des droits de l'homme en général et des peuples minoritaires et autochtones en particulier.

Dans la réalisation de ces objectifs, UNIPROBA privilégie en priorité :

- ✓ la sensibilisation des Batwa à la prise de conscience de leur situation de misère (apprendre à se tirer de cette situation, s'intégrer dans les différents domaines d'activités, changement du mode de vie, adaptation aux nouvelles conditions de vie, …) ;
- ✓ la scolarisation, au niveau des écoles primaires et secondaires ;
- ✓ la promotion des activités génératrices de revenus ;
- ✓ l'éducation/formation des Batwa aux domaines sensibles comme les Droits de l'Homme, le droit foncier, la lutte contre le VIH/SIDA ;
- ✓ le plaidoyer et la sensibilisation des Batwa à l'accès à la justice.

II. ACTIVITES REALISEES AU COURS DE L'ANNEE 2023

INTRODUCTION

Au cours de l'année 2023, l'UNIPROBA a mené différentes activités de promotion et protection des droits humains en général et des peuples autochtones Batwa en particulier. Cela a été réalisé à travers l'exécution des projets appuyés par différents partenaires de l'UNIPROBA dont FDHM, UNPBF à travers Cordaid, BMZ à travers Welthungerhilfe, UNCDF à travers COH.

Pour pouvoir atteindre des résultats fixés, des stratégies d'adaptation à ces changements ont été initié notamment l'amélioration et renforcement de la communication, la responsabilisation de nos agents de proximité (chefs d'antenne et points focaux) et autres parties prenantes (administration et titulaires de droit). Cela a été fait dans le cadre de renforcer et capitaliser les acquis des réalisations de l'année précédente 2022 et mobiliser nos bénéficiaires à la participation citoyenne par le biais de la participation communautaire.

De façon spécifique et résumé, des réalisations suivantes ont été faites :

- Tenue de l'Assemblée Générale ordinaire de l'UNIPROBA en date du 25 Janvier 2023 ;

- Sensibilisation de la communauté batwa sur leurs droits en général (droit à la terre, droit à l'éducation, droit à la participation politique (élire et se faire élire)
- Visites des prisons centrales (Muramvya, Ngozi, Gitega et Bururi***) ;***
- Assistance et aide juridique pour les Batwa opprimés ;
- Utilisation des médias : Des sorties/interviews médiatiques (RTNB, Radio culture, Radio Nderagakura,Umuco FM, Izere FM, RTV Isanganiro,Kazoza FM)et la presse écrite(journal IWACU, Le Renouveau, Ubumwe, East African) sur les droits des Batwa surtout la participation aux récentes élections;
- Le suivi des petites associations de promotion à l'auto-prise en charge des Batwa;
- Les descentes de lobbying et de plaidoyer auprès des décideurs politiques pour la promotion des droits des Batwa ainsi que l'initiation des programmes de développement de la communauté Batwa longtemps discriminés et marginalisés ;
- Suivi à la mise en œuvre des 36 initiatives de consolidation de la paix qui ont reçu un financement dans 5 Provinces qui sont Cibitoke, Bujumbura, Ruyigi, Muyinga et Kirundo;
- Utilisation de programmes radio et TV pour sensibiliser la population aux défis auxquels sont confrontés les Batwa en matière de droits fonciers.

Au cours de cette année écoulée 2023, l'UNIPROBA est satisfaite du bilan des réalisations faites par ses différents organes dirigeants à savoir le Comité Exécutif, le Comité de surveillance et le Comité des sages sans oublier ses antennes provinciales et points focaux communaux et le personnel.

Signalons que l'UNIPROBA a organisé le 25 janvier 2023 une Assemblée Générale ordinaire durant laquelle des nouveaux membres des organes dirigeants ont été élus et ses Statuts ont été amendés et adoptés. Les objectifs ont été révisés pour mieux contribuer à l'amélioration de la protection et promotion des droits humains en général et des Batwa en particulier.

II.1. Activités réalisées par les organes dirigeants.

Les organes de l'UNIPROBA comprennent le Comité Exécutif(CE), le comité de surveillance et le comité des sages.

Durant l'année 2023, chaque organe a organisé ses réunions comme stipule dans les textes réglementaires de l'organisation. Des nouveaux membres adhérents ont été acceptés. Donc au total 25 demandes d'adhésion ont été reçues après vote à l'unanimité de **l'Assemblée Générale tenue le 25 Janvier 2023 en province de Cibitoke**.

Des visites de lobbying et plaidoyer aux différents partenaires ont été réalisées. Par exemple aux ministères de la solidarité nationale, des Affaires Sociales, des Droits de la Personne Humaine et du Genre, au MINEAGRIE, Ministère de la Justice, Ministère de l'Intérieur, du développement communautaire et de la sécurité publique, au PNUD, à l'UNICEF, à la FAO, FIDA, le Bureau du Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies au Burundi, etc.

Les organes dirigeants de l'UNIPROBA ont répondu aux invitations des différents ministères et ONG's œuvrant au Burundi sur les ateliers de formation et d'échanges sur les différents thèmes et la célébration des fêtes internationalement reconnues. C'est l'exemple de la Célébration de la Journée internationale des peuples autochtones Contribution à la préparation

et participation effective à la célébration de Journée Internationale des Peuples Autochtones, édition 2022 et 2023. Cette année, pour la première fois dans l'histoire, le Président de la République a rehaussé de sa présence aux cérémonies de JIPA et a fait beaucoup de promesses en faveur de la communauté Batwa notamment l'octroi des terres (1 hectare par ménage), de l'argile et modernisation de la poterie, éducation;

Par le biais de ses membres, l'UNIPROBA a participé dans des conférences régionales et internationales organisées dans le cadre de la promotion des droits des peuples autochtones, notamment :

- Participation au premier congrès des peuples autochtones et communautés locales sur la conservation, tenu du 25-27 octobre 2023 à Windhoek-Namibie. Le Représentant Légal et le Secrétaire général adjoint y ont pris part.
- Participation à la Cop 28 tenue à Dubai-Emirats Arabes Unis. Durant la Cop 28, l'équipe de l'UNIPROBA a pu participer aux différents événements parallèles et a organisé au pavillon autochtone un événement parallèle qui était sur le programme des événements parallèles du 05 Décembre 2023. La présentation de l'UNIPROBA a porté sur *« Les actions climatiques et les droits des peuples autochtones : Cas de bonnes pratiques et stratégies de collaboration. Contribution des Batwa dans la protection de la Kibira et la consolidation de la paix »*. La présentation a été faite par le Représentant Légal Honorable Emmanuel NENGO et le Directeur Honorable Vital BAMBANZE, en tant que Co présentateur.

Durant l'année 2023, l'UNIPROBA a procédé à l'exclusion de certains membres qui se sont mal comportés. Il s'agit d'un membre du comité des sages, il a été aussi une occasion d'actualiser et approuver les outils de l'UNIPROBA comme le manuel de procédures administratives et financières et manuel de gestion des ressources humaines.

L'UNIPROBA a aussi adhéré dans un consortium des organisations comme le prévoit l'article 28 du Règlement d'Ordre Intérieur de l'UNIPROBA. Ce consortium s'appelle Réseau National des Populations Autochtones et Locales pour la gestion durable des Ecosystèmes forestiers au Burundi «REPALEBU» en sigle;

D'autres partenariats ont été faits :

- Partenariat avec organisations à savoir l'Association pour la Paix et les Droits de l'Homme (APDH) et la Confédération des Associations des Producteurs Agricoles pour le Développement (CAPAD) ;
- Partenariat réunissant 5 organisations dont l'association pour la paix et les droits de l'homme APDH, la Commission Episcopale Justice et Paix (CEJP), le barreau de Gitega et la cordaid ;
- Partenariat avec l'organisation Community of Hope (COH).
- Intégration de l'UNIPROBA dans le comité technique de suivi de la mise en œuvre du projet d'appui aux filets sociaux productifs et emplois «MERANKABANDI».

II.2.Activités des Projets exécutés

II.2.1.Projet financé par UNPBF en partenariat avec Cordaid

II.2.1.1 Introduction

L'Unissons-nous pour la Promotion des Batwa « UNIPROBA » à bénéficier d'un financement du projet d'amélioration de l'accès à la terre de la femme burundaise. Ce Projet est exécuté par un consortium composé de Cordaid (Chef de file) et 3 autres organisations locales (CEJP, APDH et le barreau de Gitega). Il est mis en œuvre pour une durée de 18 mois dans 12 communes de 5 provinces à savoir - Kirundo (Bugabira et Busoni), Ruyigi (Butaganzwa, Gisuru et Nyabitsinda), Muyinga (Gasorwe, Giteranyi et Muyinga), Bujumbura (Kabezi et Mutimbuzi) et Cibitoke (Buganda et Mabayi). Son objectif principal est de contribuer au renforcement et à la promotion des mécanismes d'accès à la terrepour les femmes et les groupes plus vulnérables (Batwa, rapatrié(e)s ou déplacé(e)s, personnes en situation de handicap, etc.) à travers l'amélioration de leur participation, la protection et la promotion de leurs droits fondamentaux en particulier le droit d'accès à la terre.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, l'UNIPROBA est responsable du résultat 1, le Produit 1.3 et les activités 1.3.1 et 1.3.2 :

Résultat 1 : L'implication des OSC féminines dans la défense des droits sur l'accès à la terre des femmes et sur sa participation au niveau local est accrue.

Produit 1.3 Des initiatives de consolidation de la paix sont mis en œuvre par les groupements de femmes marginalisées pour renforcer leur participation aux espaces civiques.
Activité 1.3.1. Appuyer financièrement les micro- projets de consolidation de la Paix des groupements de femmes marginalisées (veuves, rapatries, Batwa**,…).**
Activité 1.3.2.Accompagnement et renforcement des capacités de ces groupements

II.2.1.2 Activités Réalisées ainsi que les résultats atteints pour l'année 2023

Le mois de Mars a été caractérisé par la signature de l'avenant au contrat et le déblocage de la première tranche du budget prévue pour le PTBA 2023.

Des missions de superviser la passation des marchés de fournitures des chèvres et porcs par des commissions mises en place par les administrateurs communaux ont été réalisées ainsi que des missions de suivi et évaluation fait par le Directeur, le responsable de suivi et évaluation à l'UNIPROBA et les membres du comité exécutif et de surveillance. Des porcs et des chèvres ont été reçus par des commissions mises en place par les administrateurs communaux, des champs rizicoles, de maïs bientôt seront récoltés, des microprojets en rapport avec la briqueterie, de moulin, …sont en cours d'exécution.

En général, Tous les 36 microprojets prévus dans le cadre de ce projet ont été appuyés financièrement à la hauteur de 100% pour une somme de 214 645 290 Fbu et leur mise en œuvre est en cours.
Le Mois de juin 2023 a été caractérisé par le renforcement des capacités des bénéficiaires du projet sur le suivi et évaluation et la capitalisation des acquis du projet. Des activités de suivi de leur mise en œuvre sont également organisées.

36 groupements des bénéficiaires ont été mis en place et 36 représentants de ces groupements ont reçu des renforcements des capacités sur la gestion des groupements et les bonnes pratiques de gestion des microprojets. Une restitution de ces formations a eu lieu au sein de ces groupements et deux modules de formation ont été distribués pendant les missions de suivi. Une base de données des bénéficiaires a été conçue. Tous les 36 microprojets prévus dans le cadre de ce projet ont été appuyés financièrement. Leurs mis en œuvre est en cours.

Le contexte d'inclusion des membres de nos groupements montre un pas déjà franchi dans la consolidation de la paix car les bénéficiaires ont commencé à travailler ensemble par exemples dans des réunions, dans des activités d'épargne et de crédit, dans des activités des microprojets en cours de réalisation. Alors qu'avant le projet, les bénéficiaires travaillaient d'une façon isolés mais pour le moment ils ont déjà commencé à travailler ensemble dans des projets de consolidation communs.

Intégration de toutes les parties prenantes dans les activités du projet (par exemple des commissions de validation des microprojets et des commissions de fournitures des chèvres et porcs, listes des fournisseurs potentiels qui ont été nommés par des décisions des administrateurs communaux ,etc), leurs capacités sur la gestion des groupements et des microprojets ont été renforcées. Enfin l'autonomisation de la femme vulnérables est devenue une réalité, elles pratiquent la riziculture, la briqueterie, l'élevage, les cultures maraichères,etc.

La cohésion sociale et la consolidation de la paix sont observées car toutes ces activités se font ensemble et ils partagent les mêmes centres d'intérêt.

II.2.1.3.Résultants atteints

- Une(1) base des données de 1 363 bénéficiaires a été mise en place dont 1120 (82,17%) femmes, 981(71%) batwa, 241 (17,61) rapatriés, 1 albinos et 1 personne vivant avec handicap;
- 36 groupements mis en place et reconnus au niveau communal ;
- Un manuel de gestion des microprojets a été élaboré,
- 36 microprojets de consolidation de la paix ont été conçus puis validés par les comités communaux de validation des microprojets en présence des représentants de l'administration provinciale des 5 provinces zones d'action du projet ;
- 36 représentants des groupements ont été renforcés en gestion des groupements et des microprojets et des restitutions de ces formations ont été faits dans leurs groupements respectifs ;
- Tous les 36 initiatives de consolidation de la paix pour 36 groupements ont été financées à la hauteur de 100% pour une somme totale de 214 645 290Fbu. Le virement de ces fonds a été fait sur leurs comptes respectifs ouverts dans les microfinances. Pour les microprojets financés, leur exécution est en cours

II.2.1.4. Témoignages

- Je m'appelle BUCUMI Immaculée, de la communauté Batwa, responsable du Groupement DUKURAMABOKO MUMPUZU sis à Rubirizi, commune Mutimbuzi et province Bujumbura. Je suis vraiment satisfaite des appuis de ce projet. Avant le projet, nous travaillions d'une façon isolée et nos revenus étaient vraiment insatisfaits. Avec l'arrivée du Projet à part des renforcements des capacités reçus, nous travaillons ensemble dans nos champs rizicoles toutes catégories des couches de la société burundaise pour mettre en œuvre notre microprojet. Nous comptons récolter au mois de Juin 2 tonnes de riz et nous avons loué 2 autres champs rizicoles pour 1 700 000Fbu. Nous remercions l'UNIPROBA avec appui de Cordaid pour cette initiative.

-Je m'appelle une femme Y rapatriée qui habite sur la colline Marembo en commune Busoni. Avant, je n'étais pas dans un groupement et je travaillais d'une façon isolé. Mais, avec l'arrivée du projet nous travaillons ensemble avec les autres qui ont resté dans le pays après les événements de 2015 et je suis intéressée vraiment d'être ensemble avec les membres de la communauté Batwa que nous estimions marginalisés et pour le moment nous partageons ensemble. Je me sens à l'aise je vois que le projet aura un impact positif surtout pour rehausser mes revenus, satisfaire les besoins de ma famille et renforcer la cohésion sociale car nous partageons une chèvrerie qui compte 33 chèvres dont 30 femelles et 3 boucs.

II.2.1.5. Suivi et évaluation

Les activités ont été organisées par le Directeur, le Responsable de suivi-évaluation en collaboration avec les membres du comité de surveillance qui sont responsables du contrôle des actions menées par UNIPROBA. Pendant ces missions, des points positifs et négatifs par rapport à la mise en œuvre de ce projet ont été relevés pour améliorer nos interventions.

II.2.2.1.6. Points positifs notés

- Existence d'une bonne collaboration avec l'administration provinciale et locale et les services techniques déconcentrés dans la mise en œuvre des activités du projet ;
- Le choix des bénéficiaires a pris en compte différentes catégories de vulnérables tout en visant la consolidation de la paix ;

- Les contenus des formations et des sensibilisations sont restitués aux autres membres des associations même si l'appropriation par les membres n'est pas effective;
- Les listes des bénéficiaires ont été établies et validées ;
- 100% des associations visitées ont fait ouvrir des comptes au niveau des microfinances sur lesquels ont transité les financements des micro-projets ;
- Les ateliers de validations des microprojets ont été tenus en présence des représentants de l'administration provinciale ;
- Tous les 36 microprojets prévus ont étaient financés

Quelques photos d'illustration



Photo montrant la récolte du riz pour le groupement DUKURAMABOKO MUMPUZU de la colline Rubirizi en commune Mutimbuzi , Province Bujumbura (photo 1), Photo illustrant l'état des lieux du microprojet sur la briqueterie à Kaburantwa en commune Buganda (Photo 3), province Cibitoke et la distribution des chèvres dans le cadre de la mise en œuvre des microprojets à Muyinga

II.3. Activités réalisées dans le cadre du Projet financé par BMZ en partenariat avec Welthungerhilfe

II.3.1. Brève description du projet

Pour appuyer le gouvernement burundais dans ses efforts de Développement socio-économique de la population nationale, le Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ) est en train de financer au Burundi la Welthungerhilfe « WHH » le projet « Renforcer les droits des petits paysans et des groupes marginalisés (minorité ethnique Batwa) par la coopération et la promotion des organisations locales de la société civile au Burundi , Projet BDI-1054 en sigles» . Ce projet a été lancé en Janvier 2022 et son exécution s'étendra jusqu'au 30 Novembre 2024.

Présentement exécuté sur 20 collines de la Commune Ruhororo en province Ngozi par deux organisations de la société civile (CAPAD et UNIPROBA) en partenariat avec WHH, ce projet vise à promouvoir les femmes et de réduire leur discrimination ; à identifier les obstacles à l'accès et à la propriété de la terre pour les groupes de la population particulièrement vulnérables et de les aborder dans un format de dialogue, tant au niveau local que national, en renforçant les capacités des différents acteurs.
Pour atteindre cet objectif, il a été subdivisé en 5 sous objectifs autour desquels les différentes sont articulées.

II.3.2. État de réalisation des objectifs et matrice d'impact

Objectif du projet (Outcome): **La mise en œuvre des droits fonciers pour les groupes marginalisés est améliorée et un climat de dialogue politique inclusif est créé, contribuant ainsi à la lutte contre les causes de la faim et de la malnutrition au Burundi.**			
Sous-objectifs (Outputs)	**Indicateurs (éventuellement plus structure quantitative)**		
	Valeur initiale (Quantitatif et qualitatif)	Valeur cible (objectif) (Quantitatif et qualitatif)	Valeur atteinte jusqu'à présent (quantitative et qualitative), le cas échéant, explications en cas d'écarts
En l'espace de trois ans, les problèmes d'accès à la terre pour les groupes particulièrement marginalisés (femmes et Batwa) ont été réduits, en particulier dans la commune de Ruhororo (province de Ngozi).	Les femmes et les Batwa ciblés de la communauté visée n'ont pas accès au crédit et n'ont donc pas la possibilité de faire des investissements ***Valeur de l'étude de base :*** *0% des Batwa n'ont connu aucune augmentation des revenus et 16% des femmes ont augmenté leurs revenus les 6 derniers mois et* seuls *1% des femmes et 0% des Batwa ont déclaré que leurs revenus sont suffisants pour couvrir leurs besoins et ainsi avoir une vie indépendante*	A la fin du projet, au moins 70 % (350 femmes, 350 Batwa) des 500 femmes et 500 Batwa ciblés ont augmenté leurs ressources financières de 30 %, ce qui leur permet d'acheter ou de louer des terres, et 20 % (sur les 70 %) déclarent être financièrement indépendants au niveau du ménage à la fin du projet	**Année1+Année2 :** Jusqu'à présent, au moins 79.2 % (396 femmes) et 379 Batwa (75,8%) respectivement des 500 femmes et 500 Batwa ciblés ont augmenté leurs ressources financières (déclaration des bénéficiaires). Cette augmentation est conséquente aux micro-crédits reçus à travers les groupes d'épargne et de crédit ou auprès de la microfinance UCODE-MF. Ces micro-crédits ont permis aux bénéficiaires de financer leurs activités génératrices de revenus, acquérir la terre par location, augmenter la production agricole, financer la scolarisation des enfants et payer les soins de santé. 126 femmes (25.2%) déclarent être financièrement indépendantes au niveau du ménage.[1] Vu les changements positifs induits par le projet, les niveaux de réalisations rapportés peuvent être sous-estimés d'où l'impératif de mesurer cet indicateur à l'évaluation finale du projet. Ce pourcentage a considérablement augmenté au début quatrième trimestre 2023 après que 54 femmes aient bénéficié auprès de l'IMF UCODE le crédit agricole.
	Le nombre de conflits fonciers soumis au tribunal (100 par an) affecte la coexistence pacifique de la communauté cible. ***Valeur de l'étude de base :*** *83% des conflits fonciers identifiés au tribunal de résidence de Ruhororo affectent les femmes et un 1% affectent les Batwa*	Le nombre de conflits fonciers déposés au tribunal par la communauté de Ruhororo a diminué d'au moins 5% à la fin du projet	**Année 1** : Sur 173 conflits fonciers reçus par les structures de médiation communautaires sur une période de 6 mois, seuls 9 conflits fonciers (5% de cas) ont été déposés au tribunal de résidence. Le taux de diminution sera calculé après une période de 12mois (1 an) de suivi afin de mieux apprécier le taux par rapport à la fréquence initiale. **Année 2 :** Les données pour renseigner cet indicateur n'ont pas été récoltées au cours de cette période en raison de la suspension du partenaire qui mettait en œuvre les activités pour le renseigner. L'indicateur sera renseigné à la fin de cette année avec les données recueillies au deuxième semestre.
	Au niveau national, il n'existe actuellement aucun mécanisme établi de dialogue multipartite sur la propriété foncière. **Valeur de l'étude de base :** *Au début du projet, il*	Une plateforme d'échange pour le dialogue et la coopération entre les acteurs étatiques et la société civile sur les droits fonciers est mise en place et fonctionne (mesurée par des responsabilités et des domaines d'action clairement définis, des réunions et des procès-verbaux réguliers	**Année 1:** La plateforme n'est encore créée. Elle sera créée après la formation sur les stratégies de plaidoyer prévue à la fin du second trimestre (après la période couverte par ce rapport) **Année 2** : La formation sur les stratégies de plaidoyer qui devrait permettre la mise en place d'une plateforme d'échange pour le dialogue et

[1] Données recueillies pendant les missions de suivi de proximité des MUSO

	n'existe aucune plateforme d'échange.		la coopération entre les acteurs étatiques et la société civile sur les droits fonciers n'a pas été organisée en raison du contexte qui prévalait au moment où la formation était planifiée. A la fin de l'année 2023, , les TDR de recrutement d'une agence internationale qui va animer cette formation ont lancés. cette formation est prévue au cours du premier trimestre de l'année 2024.
Sous objectif 1 : L'accès des femmes à la terre et au crédit est amélioré.	**Indicateur 1.1** Les femmes sont culturellement et juridiquement marginalisées en ce qui concerne l'accès à la terre et la possession de celle-ci. La population n'est pas suffisamment informée des textes de loi. ***Valeur de l'étude de base :*** *Au début du projet, seules 6% des femmes sont déjà sensibilisées*	**Indicateur 1.1** : D'ici la fin du projet, 90% (1 694 personnes) de la population visée (50% de femmes et 50% d'hommes) de la communauté cible auront été sensibilisés aux droits humains et à l'importance de l'accès des femmes à la terre.	**Année 1 :**Au moment de production du présent rapport, 57,35% soit 1029 personnes (489 femmes (27,25%) et 540 hommes (30,10%) de la communauté cible ont été sensibilisées aux droits humains et à l'accès des femmes à la terre.
	Indicateur 1.2 : Actuellement, nous manquons de connaissances approfondies sur les causes et dynamiques socioculturelles sous-jacentes dans la zone cible afin de mieux comprendre les obstacles à l'accès des femmes à la terre et de contribuer ainsi à des solutions plus durables. **Valeur de l'étude de base :** Au début du projet, aucune étude n'a été réalisée sur les obstacles à l'accès des femmes à la terre et de contribuer ainsi à des solutions plus durables	**Indicateur 1.2 :** D'ici la fin du projet, un rapport d'étude/outil de plaidoyer et un plan d'action seront développés en collaboration avec la communauté cible et mis à la disposition des membres de la communauté cible.	**Année 1** : Le rapport d'étude /outil de plaidoyer n'est pas encore disponible. L'outil de plaidoyer sera produit après la formation sur les stratégies de plaidoyer. **Année 2 Semestre 1** : RAS
	Indicateur 1.3 : Jusqu'à présent, seules quelques femmes de la communauté de Ruhororo se sont organisées en groupes afin d'économiser et de réaliser ainsi des investissements. *Valeur de base de l'étude de base :* *Au début du projet, il n'existe pas de groupements créés*	**Indicateur 1.3 :** D'ici la fin du projet, au moins 20 groupes d'épargne et de crédit seront créés et renforcés dans leur fonctionnement.	**Année 1** : 25 MUSO : Mutuelles de solidarités (groupes d'épargne et crédit) ont été créées et renforcées dans leur fonctionnement. Elles sont composées de 502 femmes qui bénéficient d'un accompagnement de proximité et ont été mises en relations avec une Institution de Microfinance pour la facilitation de l'accès au crédit. **Cet indicateur est atteint à 100% avec 25 groupes d'épargne et de crédit créés composés de 502 femmes. L'accompagnement de ces groupements va se poursuivre sur l'approche d'épargne et de crédit et la facilitation de leur accès aux crédits auprès des institutions de micro finance**.

	Indicateur 1.4 : Les femmes de la communauté cible n'ont pas accès au crédit et n'ont donc pas la possibilité de réaliser des investissements. ***Valeur de l'étude de base :*** *Au début du projet, seules 36% des femmes et 3% des Batwa ont accès aux crédits*	**Indicateur 1.4 :** Sur les 500 membres des groupes d'épargne et de crédit, au moins 70 % ont accès à des crédits pouvant être utilisés pour l'achat de terres d'ici la fin du projet.	**Année 1+ Année 2 :** Présentement toutes les 502 femmes membres des MUSO (100 %) ont déjà bénéficié des crédits internes de 19 217 000 BIF soit 6241,93 Euro. La mise en relation de ces MUSO avec les IMF et le coaching de l'équipe du projet ont permis à 166 femmes réunies dans 9 groupements MUSO soit 33% de femmes de contracter des crédits de 21 380 000 BIF (6944,18293Euro) auprès de l'IMF UCODE-MF.[2] Jusqu'à la fin de l'année 2024, Sur les 166 femmes ayant bénéficié un crédit externe, 44 d'entre elles ont loué des terres agricoles et d'autres ont initié des activités génératrices de revenu dont le petit commerce et le financement des activités agricoles en particulier la culture du riz qui est l'une des cultures de rente dans la zone d'action du projet.
	Indicateur 1.5 : Seules 20% des femmes de la commune de Ruhororo sont représentées dans les processus décisionnels municipaux. ***Valeur de l'étude de base :*** *Au début du projet, 37% des femmes et 24% ont une voix égale dans la prise de décision*	**Indicateurs 1.5 :** 50% (40) des femmes majeures ciblées de la communauté de Ruhororo peuvent influencer la prise de décision dans la communauté cible (#ms6).	**Année 1** : Dans la mise en place de l'institution du conseil des notables collinaires, sur 300 notables élus dans 20 collines cibles, 99 sont des femmes soit 33% et peuvent influencer la prise de décision dans la communauté cible.
Sous objectif 2 : L'accès des Batwa à la terre et aux crédits est amélioré.	**Indicateur 2.1** : Les membres de la minorité ethnique Batwa concernée par le projet ne disposent pas, pour la plupart, de titres fonciers officiels (ils utilisent des terres appartenant à l'État) et disposent de peu de moyens financiers pour investir dans la terre. Ils souffrent de la faiblesse des droits fonciers sur les terres qu'ils utilisent et/ou ne possèdent pas. ***Valeur de l'étude de base :*** *Au début du projet, seuls 5% des Batwa ont été sensibilisés.*	**Indicateur 2.1** : Au moins 90% (450) personnes) du groupe cible sont conscientes de leurs droits fondamentaux à la fin du projet.	**Année 1 :** 481 personnes issues de la minorité ethnique Batwa (226 hommes et 255 femmes) soit 96% des 500 personnes prévues sont conscientes de leurs droits fondamentaux. Ils ont acquis ces connaissances à travers la formation sur les principes fondamentaux des droits de l'homme, les droits des peuples autochtones ainsi que sur leurs droits fonciers au Burundi. **Au total, cet indicateur est atteint à 96% contre 90% prévus à la fin du projet. L'équipe du projet en collaboration avec les Leaders issus de cette communauté vont continuer les sensibilisations sur les thématiques qui ont fait objet des formations.**
	Indicateur 2.2 : Une compréhension fondamentale des causes socioculturelles sous-	**Indicateur 2.2 :** A la fin du projet, un rapport d'étude sur les défis des Batwa en matière d'accès à la terre / outil de	**Année 1** : Cet indicateur n'est pas encore atteint car l'étude en cours. Toutefois, au cours de l'année 2022, deux (2) émissions ont été animées sur deux thèmes :

[2] Données collectées mensuellement auprès des MUSO

	jacentes et de la dynamique des problèmes d'accès à la terre des Batwa dans la zone cible est nécessaire pour mieux comprendre les obstacles à l'accès à la terre des Batwa et contribuer à des solutions plus durables. ***Valeur de l'étude de base :*** *Au début du projet, aucune étude n'avait pas été réalisée sur les défis des Batwa en matière d'accès à la terre.*	plaidoyer et un plan d'action seront développés et mis à disposition des membres de la communauté cible.	-La nécessité d'attribuer des terres aux Batwa qui n'en possèdent pas et d'augmenter des superficies pour ceux qui ont de petites parcelles -La formalisation de l'utilisation de ces terres par l'octroi des certificats fonciers. Ces émissions ont été animées à la Radio-télévision nationale et à la Radio UMUCO FM, une radio communautaire émettant en province de Ngozi. **Année 2 :** Au cours du troisième trimestre 2023, il y a eu rediffusions de l'émission animée en 2022 sur les thèmes susmentionnés. Ces rediffusions se sont déroulées sur les radios locales de Ngozi (à la Radio UMUCO FMpour 3 fois et à la Radio TV BUNTU pour 2 fois). L'objectif visé par cette émission rediffusée était de sensibiliser et faire connaitre à la population burundaise en général et celle de la province Ngozi en particulier les défis que connaît la communauté Batwa à accéder à leurs droits fonciers.
	Indicateur 2.3 : Jusqu'à présent, seuls quelques Batwa de la commune de Ruhororo sont organisés en groupes afin d'économiser et de réaliser ainsi des investissements. ***Valeur de l'étude de base :*** *Au début du projet, il n'existe aucun groupe d'épargne et de crédit des Batwa.*	**Indicateur 2.3 :** A la fin du projet, au moins 20 groupes d'épargne et de crédit ont été créés au sein de la communauté Batwa et leur fonctionnement a été renforcé.	**Année 1** : 20 groupes d'épargne et de crédit ont été créés au sein de la communauté Batwa de la zone cible du projet et sont composés de 538 membres dont 258 hommes et 280 femmes. Ils ont bénéficié des formations sur le fonctionnement et la bonne gestion des VSLA. **Cet indicateur est atteint à 100%. Il sera surveillé tout au long du projet.**
	Indicateur 2.4 : Les Batwa de la commune cible n'ont pas accès au crédit et n'ont donc pas la possibilité de réaliser des investissements. ***Valeur de l'étude de base :*** *Au début du projet, seules 3% des Batwa ont accès au crédit auprès des groupements coopératifs*	**Indicateur 2.4 :**Sur les 500 membres des groupes d'épargne et de crédit des Batwa, au moins 70% ont accès au crédit.	**Année 1 +Année: 2 :** Jusqu'à ce troisième trimestre 2023, tous les 538 (100%) Batwa membres des groupes d'épargne et de crédit touchés par le projet ont reçu des crédits sur leurs fonds épargnés totalisant un montant de 18 881 750 BIF, soit 6 340,01 Euro pour réaliser des investissements au sein de leurs ménages. **Au total, cet indicateur est atteint à 100% contre 70% prévus à la fin du projet.**
Sous objectif 3 : La gestion des conflits/litiges fonciers au niveau communal est plus efficace.	**Indicateur 3.**1 : Chaque année, 100 cas de litiges fonciers, souvent dus à l'ignorance de la législation en vigueur, sont portés devant le tribunal de la commune de Ruhororo, ce qui prend toujours beaucoup de temps et coûte cher. ***Valeur de l'étude de***	**Indicateur 3.1** : Au terme du projet, le nombre de cas utilisant des mécanismes alternatifs de règlement des litiges a augmenté d'au moins 20 %.	**Année 1** : Depuis la mise en place du conseil des notables collinaires en septembre 2022, 173 conflits fonciers ont été portés devant les membres de cette institution sur une période de 6 mois (septembre 2022 à février 2023). Seuls 9 cas ont été renvoyés au tribunal de résidence de Ruhororo. Une réévaluation de l'indicateur sera faite après 12 mois (1 an) afin de mieux apprécier le taux d'augmentation de l'utilisation des mécanismes alternatifs de règlement des litiges.

	base : *Au début du projet, 110 litiges fonciers ont été identifiés au niveau du tribunal de résidence de Ruhororo en 2021. Ce nombre de cas déposés au tribunal va diminuer au fur et à mesure qu'il y aura l'appui du projet*		
Sous objectif 4 : Le niveau de coopération et de dialogue politique inclusif entre les acteurs impliqués dans la gestion des terres s'améliore et s'intensifie.	**Indicateur 4.1** : Au niveau national, il n'existe actuellement aucun mécanisme établi de dialogue multipartite sur la propriété foncière. ***Valeur de l'étude de base :*** *Au début du projet, il n'existe aucun mécanisme de dialogue multipartite sur la propriété foncière car aucun n'appui du projet n'a encore commencé.*	**Indicateur 4.1 :** A la fin du projet, un mécanisme multipartite est mis en place et fonctionne au niveau national (1), provincial (1) et communal (1) (au moins trois réunions par an au niveau national et deux au niveau local).	**Année 1** : Des consultations sont en cours avec l'Académie de la Société Civile qui va animer l'atelier de formation des acteurs de la société civile sur les stratégies de plaidoyer. Le cadre de dialogue sur le foncier sera créé et consolidé à la suite de cet atelier. **Année 2 :** un appel d'offre international a été lancé pour sélectionner une agence qui sera chargé d'animer la formation sur les stratégies de plaidoyer. Cette formation est prévue au premier trimestre 2024.
	Indicateur 4.2 : Jusqu'à présent, aucune initiative n'a été prise par des acteurs de la société civile pour concevoir une stratégie de plaidoyer sur les droits fonciers (bien que l'intérêt soit présent). ***Valeur de l'étude de base :*** *Au début du projet, il n'existe aucune initiative prise par les acteurs de la société civile pour concevoir une stratégie de plaidoyer.*	**Indicateur 4.2 :** Une stratégie de plaidoyer et son plan de mise en œuvre ont été développés par des acteurs de la société civile jusqu'à la fin du projet	La stratégie de plaidoyer n'est pas encore développée.
	Indicateur 4.3 : Les acteurs de la société civile et du gouvernement n'ont pas connaissance de l'approche MAP (partenariat multi-acteurs). ***Valeur de l'étude de base*** : *Au début du projet, les acteurs de la société civile n'ont pas connaissance de l'approche MAP*	**Indicateur 4.3 :** 80 % des participants à la formation MAP (Multi-Access Partnership) sont capables de citer les principales étapes d'un processus de partenariat multi-acteurs à la fin du projet	La formation sur l'approche MAP n'est pas encore organisée.
Sous objectif 5 : Les capacités des organisations partenaires sont renforcées	**Indicateur 5.1 :** Les évaluations des trois organisations partenaires ont révélé quelques faiblesses/défis dans les domaines du MEAL et de la mise en place de	**Indicateur 5.1 :** A la fin du projet, les organisations partenaires ont renforcé leurs capacités dans les domaines identifiés et appliquent les connaissances qu'elles ont acquises	**Année 1 :** Au début du projet, une unité MEAL a été mise en place et une formation de renforcement de capacité a été réalisée à toutes les équipes de gestion de ce projet sur les standards MEAL et les outils MEAL . Une deuxième formation sur les principes de redevabilité, les mécanismes de gestion des

	mécanismes de gestion des plaintes et d'une stratégie de mobilisation des ressources.	Dès le début du projet, un système MEAL fonctionnel, comprenant un mécanisme de gestion des plaintes, est planifié et mis en œuvre, et un suivi participatif est effectué au moins tous les quatre mois	plaintes et le code de conduite auxquelles avaient participé les responsables MEAL, les coordinateurs du projet les responsables des services administratifs ainsi que les cadres des trois organisations partenaires du projet. Dans la même année, les équipes du projet et les représentants légaux des trois organisations ont participé à un atelier d'élaboration des plans de renforcement des capacités de chaque organisation. Au total 26 personnes dont 21hommes et 5 femmes ont participé à ces formations. Également, une formation sur l'approche DO-NO-HARM a été également organisée au profit de 10 personnes (7 hommes et 3 femmes) membres de l'équipe de gestion du projet ainsi que les équipes administratives des trois organisations partenaires.

II.3.3.Différences dans la mise en œuvre des mesures par rapport à la proposition

Après la suspension du partenariat entre WHH et l'APDH, des échanges ont été entamés entre la CAPAD et WHH pour la mise en œuvre de la planification opérationnelle des activités de l'APDH suspendue depuis Mars 2023 en raison des poursuites dirigées contre certains responsables de cette organisation. Au cours de cette année, les activités prévues dans le précédent partenariat avec l'APDH n'ont pas été réalisées telle que planifiées et leur réalisation est prévue à partir du premier trimestre 2024.

II.3.4 Autres observations

Pendant le déroulement des activités, un certain nombre de contraintes ont été observées, en l'occurrence :

1. Les IMF sont réticentes quant à l'octroi des crédits agricoles à cause de la dépendance de ce secteur aux facteurs environnementaux difficiles à contrôler et qui causent des pertes énormes en cas de mauvaise saison. Seule l'IMF UCODE a accepté d'octroyer le crédit agricole avec des échéances trimestrielles.
2. L'augmentation des prix des denrées alimentaires sur le marché et la pauvreté qui s'observe souvent chez la communauté Batwa font que les membres de cette communauté issus des groupes d'épargnes et de crédit ne soient pas constamment indépendants financièrement, malgré les micro-crédits reçus auprès de ces groupes.

II.4. Réalisation du Projet financé par UNCDF à travers COH

1. Introduction

L'Unissons-nous pour la promotion des Batwa, UNIPROBA en sigle a reçu un financement de UNCDF, à travers l'ONG Communities of Hope pour la mise en œuvre des activités du Projet **Kibira : sanctuaire de paix et de conservation de la nature.**

Ce Projet est en train d'être exécuté par un consortium composé de COH (Chef de file) et 4 autres organisations locales. Ces dernières sont : AFEV, ABN, KIOKA et UNIPROBA. Il est mis en œuvre pour une durée de 18 mois dans la province de Kayanza.

Son objectif principal est d'asseoir des bases essentielles et solides d'une gestion durable des parcs nationaux au Burundi en combinant les efforts de paix, la conservation de la nature et les solutions climatiques.

Dans le cadre de ce projet, l'UNIPROBA contribue sur deux composantes à savoir :

Composante 2 : Renforcement de la cohésion sociale des communautés autour de la Kibira qui comprend deux objectifs spécifiques et cinq activités :

0. Acquisition foncière puis certification pour la communauté Batwa où y exercer les AGRs.

1.1. Appuyer la communauté Batwa du site choisi pour acquérir des propriétés foncières.
1.2. Appuyer la communauté Batwa à l'acquisition des certificats fonciers

2. Financement des AGRs pour la production et la valorisation des champignons, du miel et les fruits

2.1. Promouvoir l'Apiculture
2.2. Promouvoir la culture des champignons dans la communauté Batwa
2.3. Renforcement des capacités des bénéficiaires sur les techniques apicoles et sur la culture des champignons

Composante 3 : Appui à la restauration et protection des paysages de la kibira et ses périphéries

3.1. Plantation des Bambous sur les terres des Batwa

3.2 .Plantation des fruits (Prunier de Japon et Maracuja) sur les terres des Batwa.

2. Etat d'avancement des activités prévues dans le plan de travail (les activités réalisées et en cours)

Activités prévues	Activités réalisées	Activités en cours	Résultats atteints	Degré de réalisation en %	Sources de vérification	Commentaires, justification des écarts
Acquisition foncière pour la communauté Batwa	Achat d'une propriété foncière à la communauté batwa	-	Un terrain de 1ha 2a 62ca acheté et sécurisé	100%	Certificats fonciers, Contrats d'achat, témoignages et visite de terrain	Le coût élevé des propriétés foncières à Muciro nous a empêchés d'atteindre l'acquisition des 2ha prévus dans le cadre du projet. Ainsi, un terrain de 1ha 2a 62 ca qui est en un seul block a été acheté et enregistré au niveau du guichet foncier communal pour sa sécurisation. Actuellement, nous avons installé sur ce terrain des cultures fruitières, des bambous, des cultures vivrières (intercalaires). Il y a aussi une champignonnière et un abri qui abrite les ruches modernes. 3 certificats fonciers qui enregistrent une superficie de 38a 19ca, 5a et 59a 43ca chacun qui sont livrés par le service foncier de la commune Muruta sont conservés au niveau de l'UNIPROBA pour leurs sécurisations.
Promouvoir la culture des champignons.	Produire les champignons avec 1000 bottes	-	-1000 bottes qui ont terminé leur période productive - 439,5kg de champignons récoltés	100%	Photos et témoignages	Sur 439,5 kg de champignons récoltés, 178 kg ont été consommés par les bénéficiaires du projet et 261,5 kg ont été vendus pour une somme de 1 254 000FBU. Le prix d'1kg de champignon varie entre 4000 à 5000 localement suivant leurs qualités. Dans le cadre de diversifier les ressources de revenus, une partie (330 000Fbu) de ces fonds a été investie pour cultiver le haricot et le maïs comme cultures intercalaires et l'autre partie (708 000Fbu) en élevage pour achat de 40 lapins pour une somme de 613 000 Fbu, 1 chèvre pour 55 000 Fbu et 1 porc pour 40 000Fbu suivant les croyances religieuses de nos bénéficiaires. Il reste sur leur compte

						216 000 FBu pour l'achat d'autres bottes afin de pérenniser la culture des champignons. Signalons que nous attendons encore l'approvisionnement en semences des champignons au Burundi pour continuer l'activité. Ajoutons aussi que 38 lapereaux sont déjà nés.
Restauration et protection des paysages de la kibira et ses périphéries	Plantation des fruitiers	Traitements phytosanitaires et entretiens des cultures fruitiers	-1000 plants de Maracudja installés -1000 plants de pruniers de japon installés	100%	Rapports, photos et visite de terrain	Tous les plants fruitiers installés sont bien entretenus et sont au stade de fructification pour les maracud-ja et au stade de floraison pour les pruniers de japon. Le regarnissage de 50 plants non repris pour les maracudas est de 350 plants de prunier de Japon déjà achévé. Pendant toute la période du projet, nous avons reçu une production de 56 kg pour le blé, 584kg pour le haricot, 4000 kg pour les pommes de terre et 3297 kg de Maïs comme cultures intercalaires. Toute la production a été consommée par les bénéficiaires.
	Plantation des bambous	Entretien des bambous	800 plants de bambous sont installés	100%	Rapports, photos et visite de terrain	L'installation des 800 plants de bambous prévus est déjà achevée.
Promouvoir l'apiculture	Produire le miel Cible : 50 ruches modernes	-	-Repeuplement des abeilles dans 10 ruches - 4,5 kg du miel déjà récoltés	100%	photos et témoignage	La production du miel et le repeuplement des abeilles par transvasement reste en cours. Ce retard a été causé par la saison sèche prolongée.

	Installer 50 ruches modernes pour la production du miel	Repeuplement des abeilles et production du miel	2 abris installés. L'un compte 24 ruches et l'autre 26 ruches tous modernes.	100%	Rapport et photos	
Intégrer les activités d'épargne et de crédit dans les groupements bénéficiaires du projet	Suivre les activités d'Epargne et de Crédit	-	-3 Groupements d'épargne et de crédit sont fonctionnels	100%	Rapport d'activités, Photos et témoignages	Ces 3 groupements ont partagé leurs épargnes pour ce mois de Décembre qui correspond à la fin du cycle. TWIYUNGUNGANYE a partagé **527 400 Fbu** pour 22 membres; -TURWIZIBIKORWA a partagé **368 500 Fbu** pour 25 membres -TUGARUKIRE IBIDUKIKIJE a partagé **610 500 Fbu** pour 48 membres
Suivi des réalisations	Suivi de la mise en œuvre des activités du projet	-	Des suivis réguliers du niveau local (technicien de terrain et animatrice) et du niveau central effectués	100 %	Rapports de missions	Des suivis des organes dirigeants et du Staff de l'UNIPROBA, de l'animatrice et du technicien de terrain sont effectués.

II.4.4 Témoignages de succès + Photos

-Je m'appelle NDUWAYO Rémegie membre du groupement des apiculteurs de la colline Muciro, commune Muruta dans la province Kayanza. Je remercie très sincèrement le projet Kibira ,sanctuaire de paix et de conservation de la nature, qui, avec son appui, nous avons eu des propriétés foncières, sur laquelle nous pratiquons des activités agricoles, nous sommes devenus des agriculteurs et des éleveurs. Nos revenus sont améliorés, nous pratiquons la culture des champignons, des fruitiers, des bambous et même l'apiculture alors que jadis nous perdions notre temps à aller dans la forêt de la Kibira à la recherche de quoi à mettre sous la dent. Nous sommes vraiment satisfaits. Pour le moment avec l'encadrement de proximité avec l'appui de l'UNIPROBA, nous sommes conscients que nous devrions changer notre mode de vie. Vive l'UNIPROBA/COH et venez voir les batwa de la colline Muciro en voie de développement comme les autres couches de la société burundaise et nous partageons de la bière avec eux.

-Je m'appelle NSEKAMBABAYE Olive, membre du groupement des cultivateurs des champignons sur la colline Muciro, commune Muruta dans la province Kayanza, je remercie sérieusement le projet Kibira, sanctuaire de paix et de conservation de la nature via l'UNIPROBA/COH qui, grâce à son encadrement à notre égard, nous sommes en bonne relation et collaboration avec les autres couches de la société, nous sommes en bonne santé, propre corporellement, nous nous promenons mutuellement, nous partageons ensemble un verre, nous célébrons des mariages avec les autres couches de la société, nous étions marginalisés, et même si nous vendons des champignons ces derniers viennent nous les acheter c'est ce qui n'était pas le cas auparavant ; tout cela grâce à l'encadrement qu'a amené le projet kibira via le technicien de terrain de l'UNIPROBA qui ne cesse pas de nous orienter et de nous guider dans la bonne voie de travailler en groupe /en association ayant le même but de développement durable ,ce qui nous a conduit aux changements de nos comportements ; de nos mentalités et à l'amélioration d'hygiène dans nos ménages.

Photos



Photo illustrant les réalisations (la myciculture, le stade de croissance des fruits et l'apiculture)dans le cadre du projet

II.5. Réalisations du Projet financé par FDHM

II.5.1. Assistance sociale :

UNIPROBA a accompagné deux Personnes; une personne (1) pour les frais de déplacement et des frais de paiement pour les moyens de survie lors du séjour dans le Centre Médico chirurgical de KANYOSHA(CMCK(cas de NIYOMWUNGERE Gentille originaire de la Province KAYANZA en Commune MURUTA) et NIYONKURU Magnifique a été

récemment orientée et accompagnée aux institutions compétentes pour régler le conflit à caractère ethnique qui l'oppose avec son mari et la famille de sa belle-mère.

Suivi des dossiers relatifs aux assassinats Batwa et aux violations des droits de l'homme qui s'observent actuellement et faire du plaidoyer aux différents intervenants.
Nombre de dossiers : Quinze cas d'assassinats et vous trouverez en annexe.

II.5.2. Visites aux détenus Batwa.

- Des visités avaient été effectuées dans les prisons centrales qui accueillent beaucoup des prisonniers comme celle de MURAMVYA, NGOZI Hommes et Femmes, GITEGA et de BURURI dans l'objectif d (e):
 - identifier l'effectif total des prisonniers issus de la communauté Batwa dans les lieux de détention de Muramvya, de Ngozi Hommes et Femmes, de Gitega et de Bururi **;**
 - Connaitre la nature ou la gravité de l'infraction qui pèse sur chaque détenu ;
 - Recevoir ou recueillir leurs doléances ;
 - Apporter un soutien moral aux condamnés issus de la communauté batwa à travers une sensibilisation sur la résilience face à leur condition carcérale.
 - L'effectif total des prisonniers issus de la communauté Batwa dans les Cinq prisons visitées par l'équipe de l'UNIPROBA sont au nombre de **deux cent quatorze(214) dont Cent quarante-huit** (148) qui sont des condamnés et Soixante -six(66) qui sont encore des Prévenus. Vous trouverez la liste en annexe.
 - Les Doléances recueillies auprès des prisonniers et la Sensibilisation pour eux sur la résilience face à leur condition carcérale

Les prisonniers se trouvant dans les prisons déjà énoncées ci- haut ont soulevé leurs doléances plus particulièrement liées au :

- manque d'assistance légale pour leurs dossiers judiciaires (manque des avocats et des juristes pour les écouter et les orienter),
- manque de soutien moral dans le cadre de la moralisation du détenu qui est en prison(les peuples autochtones Batwa n'ont pas d'occasion d'être visités par les membres de leurs familles d'origine suite à la pauvreté au sein de la communauté batwa. Les frais de déplacement de leurs provinces d'origine au lieu de détention sont élevés).
- Manque d'assistance pour les prisonniers batwa les personnes âgées et ceux qui vivent avec des maladies chroniques pour des assistances spécifiques,
- manque des habits, des savons pour l'hygiène, des casseroles pour cuire le repas et le matériel de couchage notamment les draps et les couvertures. Ils expliquent que la vie en prison n'est pas facile et surtout pour les vulnérables. Certains détenus batwa se sentent discriminés et se sont regroupés ensemble pour la solidarité. Ils ont dit qu'ils ont des complexes de participer à des activités religieuses (la messe) quand ils ont des habits sales et déchirés.
- La difficulté de la réadaptation au sein de la famille après la sortie de la prison pour les futurs libérés car le programme de la réinsertion au sein des prisons n'est pas renforcé plus particulièrement sur la formation en métiers en faveur des prisonniers afin qu'ils puissent être dynamique et de préparer leur vie future.

Pour ce faire, les prisonniers issus de la communauté batwa ont sollicité une assistance composée des matériels de :

- salon de coiffure (9 détenus de Gitega connaissent ce métier) ;
- La forge (10 détenus de Gitega connaissent ce métier et à titre d'exemple deux prisonniers se trouvant à Gitega connaissent plusieurs techniques de la fabrication des clés, de marée métallique et d'autres) ;
- La Couture (15 prisonniers de Gitega connaissent ce métier) ;
- La menuiserie (4prisoniers de Gitega sachent ce métier) ;
- La soudure (2 prisonniers de Gitega sachent ce métier) ;
- La vannerie (13prisonniers connaissent ce métier).
 N.B Beaucoup de ces métiers étaient auparavant enseignés dans les prisons mais n'y existent plus faute de moyens financiers.

Ces prisonniers disent qu'une fois ils seraient appuyés, les revenus provenant de ces activités professionnelles contribueront à la satisfaction de leurs besoins en prison et les autres revenus seront épargnés afin que les futurs libérés de prison puissent avoir du ticket de retour à leurs familles.

- La stigmatisation et l'étiquetage des libérés de prison par la société surtout les ex-condamnés pour les infractions de vol, parmi eux seraient victimes de soupçon quand il s'agit du cas de vol ;
- Suite au manque d'occupation professionnelle après la sortie de la prison, certains libérés tombent directement dans la récidive et du coup ils retournent encore en prison.

Observations

Après avoir accueilli les doléances des prisonniers dans les cinq prisons, l'équipe de l'UNIPROBA a compris que le renforcement des activités professionnelles en faveur des prisonniers autochtones Batwa contribueraient à la réinsertion socio-économique pour ces prisonniers et à la prévention et la gestion de la récidive(éviter la répétition ou la reprise des infractions) pour les futurs libérés de prison car ces activités figuraient dans un programme d'intervention humanitaire pour la prévention de la délinquance à travers l'encadrement des prisonniers par les activités du développement et de les occuper dans l'esprit mental.
L'équipe de l'UNIPROBA a constaté que presque la majorité des prisonniers issus de la communauté Batwa quand ils sont condamnés au premier degré de juridiction pour des affaires pénales, ils ne font plus de recours au second degré de juridiction en interjetant un appel suite à l'ignorance de la loi et de l'état de désespoir.

Les prisonniers Batwa ont demandé d'être assistés sur leurs dossiers. Signalons que lors de la visite dans ces prisons par la délégation de l'UNIPROBA , cette équipe a noté certains cas qui nécessitent du suivi urgent , par exemple il faudrait approcher les administratifs et les procureurs de ces parquets, la ministre de la justice, pour échanger sur la gestion de certains dossiers des Batwa présentant des irrégularités.

En définitif, les prisonniers Batwa ont été sensibilisés sur la résilience face à leur condition carcérale à travers de bons comportements en prison, le respect mutuel entre eux et du personnel de la prison car ça sera bénéfique pour eux lors du suivi socio –judiciaire pour obtenir du billet d'élargissement dans la société.

II.5.3. D'autres activités réalisées dans le cadre du projet

1. Assistance judiciaire et aide juridique des Batwa particulièrement pour les prisonniers Batwa identifiés et les victimes des conflits fonciers qui apparaissent du jour au jour;

- Le dossier de de litige foncier .RC 3531/Git de la famille BAHAKWANINDA représentée par Madame Daphrose NTACONAYIGIZE contre Famille RWANDIKA représentée par NDAYIKENGURUKIYE Pierre est toujours en suspens parce que tous les voies de recours ont été épuisées et cette famille a toujours gain de cause.. Il ne reste que l'exécution définitive. L'UNIPROBA a contacté le Ministre de la justice mais elle répliqué d'attendre. Dans les jours proches, nous allons demander encore une fois l'audience pour discuter davantage sur ce dossier.

- Nous poursuivons avec le suivi d'autres cas de litiges fonciers qui sont en cours devant les juridictions qui sont au nombre de cinq procès(5) et d'autres Cinq procès(5) dont leurs voies de recours sont épuisées mais leurs concernés qui n'avaient pas été satisfaits des décisions des instances judiciaires et qui ont des révisions au niveau du Ministère de la Justice. Vous trouverez les détails dans le tableau en annexe .

II.6. Réalisations du Projet financé par PAWANKA Fund

II.6.1. Introduction

Les Batwa du Burundi constituent un groupe ethnique qui se trouve dans une situation de marginalisation et leur inclusion dans les programmes de développement national reste d'actualité. La reconnaissance légale de cette communauté autochtone a été consacrée dans la Constitution nationale par la cooptation des membres de cette communauté dans les deux chambres du Parlement. Ainsi, six membres de la communauté Twa sont cooptés respectivement à l'Assemblée Nationale et au Sénat. Il convient également de signaler la nomination historique d'une représentante Twa au sein du Gouvernement en place comme Ministre de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de la Personne Humaine et du Genre, en Juin 2020.

Cependant, des problèmes spécifiques persistent. Certes, les préjugés et autres pratiques de stigmatisation dont le peuple Batwa a souffert diminuent peu à peu grâce aux actions de sensibilisation qui ont généré un changement de mentalités auprès des communautés dominantes (Hutu et Tutsi) ainsi qu'au sein même de la communauté Batwa qui prend progressivement conscience de la valeur intrinsèque de son identité. Toutefois, l'impact de ces acquis restera limité aussi longtemps qu'ils ne seront pas accompagnés d'une politique efficace d'inclusion adaptée à la spécificité de leur culture et de leur identité.

Actuellement dans le monde entier, parmi les problèmes que font face les peuples autochtones du monde en général et les peuples autochtones Batwa du Burundi en particulier, figurent celui des changements climatiques. Si on essaie d'analyser les impacts des changements climatiques sur la population, les peuples autochtones, y compris les Batwa du Burundi, sont parmi les premiers à en subir directement les conséquences, étant donné qu'ils dépendent de l'environnement et de ses ressources et entretiennent une relation étroite avec celui-ci. Le changement climatique exacerbe

les difficultés que rencontrent déjà les communautés autochtones vulnérables, telles que la marginalisation politique et économique, la perte de terres et de ressources, les violations des droits de l'homme, la discrimination et le chômage.

Quant à la marginalisation politique de Batwa dans le domaine des changements climatiques, les Batwa ne sont pas représentés dans les institutions impliquées dans ce domaine alors qu'ils ont un grand rôle à jouer dans la lutte contre le changement climatique, étant donné leur grand rôle de gardien, de conservateur et de protecteur de l'écosystème forestier.

C'est dans cette optique que l'organisation « Unissons-nous pour la Promotion des Batwa » (UNIPROBA), sur financement de l'organisation CIVICUS (Alliance mondiale dédiée au renforcement de l'action citoyenne et de la société civile dans le monde), a mis en œuvre un projet de ***« Renforcer la participation et l'inclusion des communautés autochtones (Batwa) dans les programmes nationaux et les processus d'élaboration des politiques liées à l'adaptation et à l'atténuation des changements climatiques »***

C'est dans le cadre de ce projet que l'UNIPROBA a réalisé une activité de rencontrer les principales autorités impliquées dans le domaine des changements climatiques pour les informer des aspirations des Batwa et faire un plaidoyer pour leur intégration dans les politiques et programmes nationaux relatif à l'adaptation et à l'atténuation des changements climatiques.

II.6.2 les objectifs de l'atelier

L'atelier avait pour objectif de :

- Rencontrer les principales autorités nationales impliquées directement dans le domaine des changements climatiques pour les informer des aspirations des Batwa quant à leur participation et intégration dans ce domaine ;
- Faire un plaidoyer auprès de ces autorités pour que les Batwa soient eux aussi intégrés dans les politiques et programmes nationaux relatifs à l'adaptation et à l'atténuation des changements climatiques ;
- Faire le partage d'informations issues de la COP 27 qui s'est tenue à Sharm El Sheikh sur les changements climatiques et les préparatifs pour la COP 28 qui se tiendra à Dubaï cette année.

Présentation 1 : LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET PEUPLES AUTOCHTONES

Par Monsieur Alphonse POLISI, Agri-Environnementaliste

Le présentateur a focalisé sa présentation sur la façon dont les peuples autochtones Batwa du Burundi doivent lutter contre les changements climatiques. Mais avant d'entrer dans cette spécificité, il a d'abord parlé des généralités sur les changements climatiques :

- Changements climatiques et ses conséquences ;
- L'accord de Paris issu de la Conférence des Parties en France (COP 21) ;
- Les peuples autochtones face aux changements climatiques ;

- Quel serait le comportement responsable à adopter pour lutter contre les changements climatiques ;
- Pourquoi les peuples autochtones doivent-ils prendre des mesures de lutte contre les changements climatique.

Il a fait savoir aux participants les institutions nationales burundaises chargées de la question climatique :

- Le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage: Responsable politiques des questions climatiques
- L'institut Géographique du Burundi (IGEBU): Point focal de la convention CCNUCC.
- L'Office Burundais pour la Protection de l'environnement (OBPE) /Département de l'Environnement et des changements climatiques : Point focal adjoint chargé de la coordination des CDN au Burundi
- L'OBPE qui est chargé entre autre de coordonner l'inventaire des Gaz à Effet de Serre (GES),

Dans sa présentation il a donné quelques définitions des concepts du domaine de changements climatiques :

- **Changements climatiques :** La Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) dit que les changements climatiques dépendent des actions des hommes, ce qui fait que les gaz émis dans l'atmosphère détruisent la couche d'ozone et compte tenu de la variabilité du climat ;
- **Adaptation** : C'est un processus d'ajustement des systèmes naturels et humains à un stimulus climatiques constaté ou anticipé, à ses effets et impacts ;
- **Capacité :** Ce que possèdent les individus, les ménages, les communautés, les institutions et les pays pour résister aux conséquences d'un danger climatique ;
- **Catastrophe :** C'est un événement soudain ou progressif, soit d'origine naturelle, soit causé par l'homme, dont l'impact est tel que la communauté ou la société affectée ne peut surmonter avec ses propres ressources ;
- **Risque :** La combinaison de la probabilité d'un évènement et de ses conséquences négatives par rapport à la capacité d'y faire face ;
- **Mitigation/atténuation** : Ensemble des actions et des mesures visant à réduire et/ou à contrôler les risques existants. Ensemble des activités et mesures mises en place pour éliminer, contrôler ou réduire les vulnérabilités climatiques ;
- **Résilience :** Ensemble des actions et des mesures visant à augmenter la capacité de faire face aux changements climatiques.

Objectif de la Conférences des Parties à Paris en France (COP 21)

Le présentateur a parlé de la 21ème Conférences des Parties à la Convention cadre des Nations Unies sir les changements climatiques (dite Conférence de Paris) qui s'est tenue à Paris en France en 2015. Il a fait savoir que le but principal de cette conférence était d'établir un accord international applicable à tous les Pays et qui engagera l'ensemble des Nations dans une réduction globale des gaz à effet de serre (GES), dans l'objectif de maintenir le réchauffement mondial à 1,5º C.

Quid des peuples autochtones (Batwa au Burundi) face aux changements climatiques?

Le présentateur a signalé que les peuples autochtones du monde entier en général et ceux du Burundi en particulier (les Batwa) sont les premières victimes des changements climatiques, du fait qu'ils souffrent déjà de la vulnérabilité dans leurs conditions de vie. C'est ainsi qu'il a parlé des actions que cette catégorie de la population pourrait faire en vue de s'adapter face aux impacts et effets de ces changements climatiques.

Les actions proposées par le présentateur sont entre autres :

1. **Se joindre aux autres citoyens burundais dans :**

- L'élaboration des politiques nationales liées au développement
- Participer aux réunions et conférences internationales en vue d'exprimer leurs doléances et avoir des informations diverses
- Collaborer avec les institutions administratives nationales et locales dans les programmes de lutte contre les catastrophes liées aux changements climatiques

2. **Le renforcement des capacités sur :**

- L'élaboration des projets de résilience climatique
- Les conséquences des changements climatiques
- Faire des plaidoyers visant à démontrer que les peuples autochtones Batwa sont eux aussi capables de lutter contre les changements climatiques.

3. **Les actions d'atténuation des changements climatiques comme :**

- Plantation de cultures vivrières de courte durée, les petits champs de cuisine (Kitchengarden)
- Poterie moderne, malgré que c'est cher
- Installation des pépinières d'arbres fruitiers et agro forestiers

4. **Les actions d'adaptation :**

- Construction des maisons durables
- Implication des peuples Batwa dans les projets en rapport avec les changements climatiques « Approche Genre »
- Adhésiondans des coopératives
- Adhésion dans des comités collinaires et communaux d'alerte précoce
- Collecte des eaux de pluies pour l'arrosage des petits champs de cuisine

Présentation 2 : PARTAGE D'INFORMATIONS ISSUES DE LA COP 27 A CHARM ELSHEIKH ET LA PREPARATION POUR LA COP 28
Par Hon. Vital BAMBANZE, Directeur de l'UNIPROBA

Le présentateur a parlé de la contribution/le rôle des peuples autochtones dans la lutte contre les changements climatiques et la sauvegarde de l'environnement, qu'il s'agit d'un peuple dont les moyens et techniques qu'il utilise sont de nature traditionnelle, qui ne polluent pas l'environnement. Il a fait savoir que depuis la COP 16 sur les changements climatiques qui s'est tenue au Mexique, qu'on a commencé à parler de l'intégration des peuples autochtones dans la participation à cette conférence.

Il a été signalé qu'à la COP 26 qui s'est tenue à CLASGOW en Ecosse, il y a eu négociations des fonds climats qui devraient être injectés dans le domaine des changements climatiques. Dans

cette COP, il a été négocié que les peuples autochtones doivent avoir un fonds particulier à utiliser dans les changements climatiques dans leurs pays respectifs.

Après les présentations faites, différentes question s ont été posées et des réponses y relatives ont été fournies par les présentateurs. A la clôture de l'atelier, des recommandations ont été formulées :

Des principales recommandations formulées par les Batwa :

1. Que le Gouvernement burundais fasse l'inclusion des communautés autochtones (Batwa) dans les programmes nationaux et les processus d'élaboration des politiques liées à l'adaptation et à l'atténuation des changements climatiques
2. Que le Gouvernement burundais facilite la participation effective des peuples autochtones Batwa dans les Conférences des parties (COP) sur les changements climatiques

Dans les propos de Monsieur Augustin NGENZIRABONA, Point focal des changements climatiques au Burundi et Directeur de l'Institut Géographique du Burundi (IGEBU), a promis au Batwa ce qui suit :

- De collecter les documents de voyage (passeports) pour ceux qui en possèdent, afin qu'il puisse les aider dans leur accréditation à la prochaine COP 28.
- Il a recommandé également aux Batwa d'élaborer un projet allant dans le cadre des changements climatiques et que le Gouvernement pourra le sélectionner parmi les projets à être financés dans ce cadre.

Annexe1 : Quelques photos illustratives



Photo prise lors de l'atelier

L'UNIPROBA a ensuite bénéficié de cet appui financier avec l'objectif de renforcer les capacités et doter des connaissances aux membres de sa représentation provinciale, des membres de ses organes dirigeants et du staff pouvant les aider à réclamer, défendre et protéger leurs droits et ceux de la communauté dont ils représentent à tous les niveaux.

Trois activités sont prévues pour répondre à cet objectif :

1. Formation des bénéficiaires sur les droits de l'homme, les droits des peuples autochtones et les droits fonciers
2. Formation des bénéficiaires sur l'importance, la protection et la gestion rationnelle des ressources naturelles

3. Formation des bénéficiaires sur les techniques de lobbying et de plaidoyer pour améliorer leurs connaissances dans la défense de leurs droits

C'est dans ce cadre que l'UNIPROBA a organisé un atelier de formation à l'endroit de la cible susmentionnée, une formation sur les droits de l'homme, les droits des peuples autochtones et les droits fonciers.

Thème 1 :Les mécanismes de protection des Droits de l'homme

Présenté par le Consultant Félicité RUKUNDO, Cadre au sein de la Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme (CNIDH)

La Consultante a parlé des catégories de mécanismes existants pour la protection des droits de l'homme :

- Les mécanismes internationaux
- Les mécanismes régionaux
- Les mécanismes nationaux

Les mécanismes Internationaux des droits de l'homme

Parlant des mécanismes internationaux, la Consultante a fait savoir que les Etats mettent en accord sur les actes des Droits de l'homme et ceci doivent être accomplis pour que toute population soit mise aux mêmes pieds d'égalité sans distinction aucune. Selon lui, il existe trois types des droits de l'homme : Les Droits politiques, les droits socio-culturels et les droits collectifs. Ce sont les droits conventionnels. Tout être humain a droit à la vie, à une bonne santé, droits à la terre, droits à l'éducation ceci doit être accomplit au niveau international que national. L'Etat doit prendre les mesures pour prévenir tout ce qui peut priver une partie de sa population de jouir les droits que les autres, Par exemple : Octroyer des cartes d'assistance médicale (CAM) et investir dans les assurances. La mission clé que l'Etat doit prendre en considération pour la mise en œuvre des droits de l'homme c'est: Protéger, respecter et réaliser.

La Consultante a montré les organes de traités qui ont des compétences quasi judicaires, qui analysent le rapport des Etats, ceux qui analysent des plaintes individuelles, ceux qui reçoivent des informations des ONG et ainsi d'autres. On peut citer certains d'entre eux : PIDCP, PIDESC, CIEDR, CT, CEDEF, CDE, CTM, CDPH, Comité des droits des disparitions forcées.

Tout être humain a droit à la vie, à une bonne santé, droits à la terre, droit à l'éducation ceci doit être réalisé au niveau international que national. Il doit prendre des mesures pour allégir tout ce qui peut nous priver de jouir les droits que les autres.

Exemple : Distribution des Cartes d'assurances Maladies, CAM et investir dans les assurances.

Il y a des tâches que l'Etat peut réaliser quand il y a l'injustice à un individu ou à un groupe de personne, celles-ci sont : Indemnité pour le bouc-émissaire, prise des mesures pour la prévention de l'injustice et prise d'autres décisions qui protègent les victimes.

Les mécanismes de protection des droits de l'homme

a. Mécanismes internationaux

-Conseil des droits de l'homme : C'est une instance chargée de contrôler les droits de l'homme dans tous les secteurs,

-Rapporteur spécial sur les droits des peuples autochtones : Etablit en 2001(commission des DH) le mandat a été renouvelé en 2004 par la Commission, des Conseils des DH et a été renouvelé en 2007, il a été prolongé en en 2007 résolution 51/16, il reçoit des informations en rapport des droits de l'homme et ceux des peuples autochtones inclut le Burundi.

-Examen Périodique Universel (EPU) (Résolution 60/251) : Mécanismes d'identifier ce que les Etats membres des Organisations des Nations Unies ont accompli sur les droits de l'homme. Au Burundi, on a déjà donné 3 rapports et on est au quatrième pour l' année 2023. Pour dire que chaque pays donne son rapport dans Quatre ans et demi. Le rapport est analysé à Genève après sa réception dans un groupe de travail sur l'EPU, composé par 47 pays. Cet examen se fait sous forme de dialogue et ce groupe fait une conférence 3 fois par ans et étudie 16 pays. Il y une troïka chargée de prendre les Procès-verbaux, ce sont eux qui décident sur le dernier rapport et l'envoi au Conseil des droits de l'homme, c'est dans le cadre de s'informer si l'Etat en situation a accompli son engagement. Les ONG, CNIDH, les secteurs privés et les universités participent dans cette conférence après avoir eu un statut de l'ECOSOC.

b. Mécanismes africains

La Consultante a dit qu'il existe des mécanismes existants au niveau africain chargés de défendre les droits de l'homme et ceux des peuples autochtones :

- Cour africaine de l'EAC
- Commission africaine des DH et des peuples
- Commission de l'union africaine pour le droit international
- Conseil consultatif de l'Union africaine sur la corruption
- Comité africain sur les droits et être de l'enfant
- Cour africaine des DH (Mécanisme juridictionnel)

Pour chaque mécanisme, elle a parlé de son mode de fonctionnement et son champ d'action.

c. Mécanismes nationaux

-Pour que le Pays lutte pour les droits de l'homme, il doit avoir signé un Pacte des Nations Unies, sa Constitution est composée des mesures qui luttent pour les droits de l'homme pour faciliter la mise en application de ces Pactes internationaux.

C'est l'Etat qui est chargé de la protection des droits de l'homme, la CNIDH doit intervenir dans la protection des droits de l'homme et l'Ombudsman est médiateur entre l'Etat et la population. Les juges, les procureurs et les avocats, sont aussi là pour la défense des droits de l'homme.

Après la présentation de ces différents mécanismes, il a été donné le temps aux participants de poser des questions ou faire des commentaires par rapport à la présentation. Certaines interventions qui ont été données par les chefs d'antenne provinciale ont convergé sur l'idée de demander à l'UNIPROBA et à la Formatrice d'inviter un jour les autorités administratives, surtout au niveau local, dans de telles activités afin qu'ils acquièrent des connaissances sur les droits de l'homme, plus spécifiquement ceux des peuples autochtones (les Batwa au Burundi) car, disaient-ils, Il y a peut-être parmi ces autorités administratives, celles qui font ce qu'elles ne comprennent pas suite au manque de renforcement des capacités en matière des droits de l'homme.

Le modérateur de cet atelier, le Directeur de l'UNIPROBA, a répondu sur cette question en disant que le changement doit d'abord être interne, c'est-à-dire que les bénéficiaires de cette

formation doivent montrer un changement au sein de la communauté en ce qui concerne l'application des connaissances acquises en cette matière. A son tour, il leur a demandé, en tant que représentants de l'UNIPROBA dans toutes les provinces du Pays, d'aller partager avec leur communauté cette formation et d'être le modèle pour les autres.

Pour terminer sa présentation, la formatrice a appelé les associations de Batwa de s'informer sur la situation dans laquelle vit la communauté des Batwa, les soutenir dans tous les cas possibles et les orienter.

Thème2 : Les droits des peuples autochtones et les droits fonciers

Présenté par Monsieur ARAKAZA Albert, Maitre-Avocat

Introduction

Au cours de cet atelier de formation, un deuxième thème a été abordé, celui des droits des peuples autochtone et les droits fonciers, présenté par le Consultant, Monsieur Albert ARAKAZA, Maitre-Avocat. Dans son introduction, il a dit que Les Etats, les ONG internationales et Nationales doivent protéger les droits de l'homme, y compris ceux des peuples autochtones. Il est évident que toute personne soit protégée et ses droits soient aussi maintenus. Mais, il est très utile que l'Etat donne des formations aux citoyens afin que ces derniers sachent se défendre. La communauté Batwa a des spécificités comme manque des terres cultivables, être des serfs, alors que cette institution est supprimée dès 1977. Et en plus, ceux qui possèdent les petites terres, elles ne sont enregistrées ce qui cause des conflits entre cette communauté Batwa et leurs voisins. Même si les Batwa ont des spécificités, ils sont les Burundais comme les autres et doivent être traités et protégés de la même façon que les autres. C'est dans ce cadre que l'association, Unissons-nous pour la Promotion des Batwa, UNIPROBA a pris une mesure de renforcer les capacités en matière des droits de l'homme, les droits des peuples autochtones et les droits fonciers en vue d'échanger sur les défis auxquels font face les Batwa afin de trouver les solutions pour certains défis. Le Consultant s'est donc focalisé sur les problèmes quotidiens de la communauté Batwa du Burundi.

Maître ARAKAZA Albert a donné certains articles qui se trouvent dans la Constitution du Burundi et dans les chartes internationales.

Le formateur a également parlé des lois qui réglementent les terres au Burundi (Code foncier du Burundi) et des conflits qui apparaissent parfois dans ce domaine, des questions relatives au foncier que la population burundaise se pose souvent ainsi que les réponses y relatives, préconisées par la loi. la, et il a aussi donné des réponses que les lois prescrites préconisent. Il a parlé aussi des différentes catégories des terres appartenant à l'Etat.

Ce sont entre autres :

Les terres aux travaux communautaires

- Les rivières, les marais, les traçages de rivières ; les savanes ; les lacs, les océans et l'eau.
- Les étangs de l'eau et l'eau stagnante.
- Les marécages comme il est prescrit dans l'art.442

Les terres propres à l'État sont :

- Les terres vides qui n'ont aucune personne en possession,
- Les terres que l'Etat a achetées ou a reçues comme un don

- Les terres que l'État a saisies.

Comment on distribue les terres de l'Etat ?

Avant de savoir comment la distribution des terres se fait, il faut d'abord connaitre les autorités en charge de cette activité.

1. Le ministère en charge de terres mais quand celle-ci ne se trouve pas en ville et qui ne dépasse pas 25 ha
2. Le ministère en charge des milieux urbains si la terre en besoin ne dépasse pas 1ha ;
3. Le président de la République à travers les lois, après approbation du Conseil des ministres si la terre en question ne figure pas dans les deux catégories précédentes.

D'où alors toute personne qui a besoin de la terre, il lui est demandé d'écrire une lettre aux autorités compétente en charge de cette question. Il est recommandé que celui ou celle qui a besoin d'une propriété foncière, de préciser toutes les limites de cette dernière et sa localisation géographique afin qu'il n'y ait pas des confusions.
Après la réception de la lettre, l'autorité qui en a le pouvoir, fait une enquête de savoir si la terre en question existe réellement. Et si on trouve que la terre existe, on envoie une lettre à l'autorité locale admettant que telle personne qui en a formulé la demande a droit à l'accès à cette terre.
Le formateur a rappelé aux participants que toute propriétaire d'une propriété foncière, y compris les Batwa, doit la faire enregistrer auprès des services habilités (au service des titres fonciers pour les terres urbaines et au service foncier communal pour les terres rurales). A ce point, il a expliqué aux participants la procédure requise pour faire enregistrer une propriété foncière, surtout les terres rurales.

Il a même parlé des cas pouvant freiner l'accès à la terre et a profité de cette occasion pour prodiguer des conseils à l'endroit des participants de faire enregistrer leurs terres pour ceux qui en ont, en vue de prévenir des conflits pouvant y surgir.

activité 2 :

Implication des peuples autochtones batwa dans la gestion durable des ressources naturelles

1. Introduction

Au Burundi et même partout ailleurs, la gestion des ressources biologiques dont dépendent la vie des communautés reste garantie dans les Aires Protégées, lesquelles caractérisées par une gestion cœrcitive empêchant les populations riveraines d'utiliser les ressources naturelles s'y retrouvant de façon anarchique.

Certes, force est de constater que la biodiversité des Aires Protégées est en continuelle dégradation avec divers conflits entre les communautés locales et les Aires Protégées, malgré les efforts entrepris pour renverser la tendance. Ce conflit est lié au fait que les besoins et les intérêts des communautés deviennent croissantes et les poussent à la dépendance de ces Aires Protégées.

Ainsi donc, se rendant compte qu'une bonne gestion des Aires Protégées doit nécessairement impliquer les communautés locales et les autres parties prenantes, les modes de gouvernance et de gestion d'Aires Protégées garantissent la participation des communautés locales, du secteur

privé et de toutes les autres parties prenantes dans la gestion et le maintien de l'intégrité des aires protégées et par conséquent la gestion durable des ressources biologiques dont elles regorgent.

2. Nouvelle approche de gestion des aires protegées

Le Burundi, ayant constaté qu'il était difficile de gérer et faire fonctionner correctement les aires protégées sans le soutien et la coopération active des populations riveraines, a défini des modes de gouvernance incluant le secteur privé, les communautés locales et le secteur public».

Cette vision promeut la participation et engagement des parties prenantes ainsi que la mise en place des programmes de développement socio-économique autour des aires protégées visant la promotion des droits d'usage, la promotion des alternatives aux ressources biologiques vulnérables et, l'éducation et la sensibilisation en faveur des communautés riveraines.

C'est ainsi que des initiatives d'implication des communautés riveraines en général et des communautés autochtones Batwa ont été et sont en train d' être exécutées autour de certaines Aires Protégées, en vue de leur implication de leur gestion et des ressources biologiques qu'elles regorgent.

3. Cadre juridique applicable aux Batwa au Burundi

La Constitution du Burundi prévoit une égalité de statut et de droit à tous les citoyens burundais. En son article 13, il est stipulé que tous les Burundais jouissent des mêmes droits et ont droit à la même protection de la loi et qu'aucun burundais ne sera exclu de la vie sociale, économique ou politique de la nation du fait, notamment, de son origine ethnique. En son article 17, la Constitution stipule que le Gouvernement a pour tâche, entre autres, d'améliorer la qualité de la vie de tous les Burundais et de garantir à tous la possibilité de vivre au Burundi à l'abri de la peur, de la discrimination, de la maladie et de la faim.

Ce qui se conçoit que cette communauté jouit des mêmes droits que les autres couches de la population burundaise.

5.Quelques initiatives en faveur des communautés Batwa autour des aires protégées

L'Office Burundais pour la Protection de l'Environnement (OBPE), agence nationale du Burundi en charge des aires protégées et de la biodiversité développe une expérience d'implication dans les activités d'aménagement et de gestion des Aires Protégées autour de la Réserve Naturelle Forestière de Bururi depuis 2017 et des parcs nationaux de la Ruvubu et de la Kibira depuis 2020.

Cette expérience vise leur implication à travers l'amélioration de leurs conditions de vie qui est un passage obligé pour asseoir une efficacité de gestion des écosystèmes naturels en l'occurrence les Aires Protégées et leurs services écosystémiques incluant les ressources naturelles et faciliter leur participation significative dans les activités de conservation.

Les appuis prioritaires visent:

- l'amélioration de l'habitat (autour de 200 maisons en cours couvertes autour du PN Kibira sur les collines avec l'appui du projet PRRPB et un village installe autour de la RNF Bururi avec l'appui du Projet PADZOC);

- l'accès à la terre: diverses propriétés achetées et en cours d'exploitation par cette communauté autour de la RNF Bururi, des parcs nationaux de la Kibira et Ruvubu l'appui du projet PRRPB (environ 6 ha pour la RNF Bururi, 21 ha pour le PN Ruvubu dont 11 ha a Kigamba et 10 ha a Gasave et environ 8 ha pour le PN Kibira).
- -l'accès aux soins de santé: Etant employés dans les activités d'aménagement et de gestion des AP respectives et concernées par le projet PRRPB, ils gagnent une rémunération journalière. Une partie de celle-ci (62.5%) est payée au comptant et peut servir a la satisfaction des besoins quotidiens (santé, éducation des enfants, etc).

La part restante (37.5%) est virée automatiquement sur un compte épargne solidaire ouvert au nom de l'association des Batwa impliqués dans ces activités. En définitive, le montant épargné a servi à l'achat de ces propriétés, repeuplement du cheptel caprin et porcin, réfection de leurs maisons.

L'approche développée à travers l'implication des peuples autochtones Batwa dans la gestion et l'aménagement des AP est appropriée car elle a des impacts positifs sur cette composante de la population burundaise en améliorant ses conditions de vie.

Activité 3 :

Rapport de formation en techniques de lobbying et plaidoyer à l'endroit des représentants des Batwa et staffs de l'UNIPROBA



1. **Introduction**

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet « **Amélioration de l'accès à la terre et aux ressources naturelles pour les peuples autochtones »** avec l'appui financier de l'Indigenous Ways of Knowing and Learning (PAWANKA Fund), l'UNIPROBA a organisé une formation

sur les techniques de lobbying et plaidoyer à l'endroit des représentants des Batwa et staff de l'UNIPROBA pour améliorer leurs connaissances dans la défense de leurs droits.

Comme le plaidoyer contribue beaucoup à influencer les décideurs pour la prise des décisions aux niveaux local, provincial, national et international, il doit être maitrisé pour avoir un ou des changements significatifs à tous les niveaux et surtout au niveau communautaire.

Afin d'atteindre ces résultats, l'UNIPROBA vise à améliorer les compétences des différents staffs et représentants des Batwa en techniques de lobbying et plaidoyer pour améliorer leurs interventions sur terrain, leur permettre de lutter pour leurs droits dans différents domaines et savoir les techniques à utiliser pour les défendre, pour l'amélioration, la protection et la promotion de ces droits.

2. Objectifs et résultats attendus

2.1. Objectif général

Renforcer les capacités des représentants des Batwa ainsi que le staff de l'UNIPROBA en charge de la mise en œuvre des projets sur terrain sur les techniques de lobbying et plaidoyer en général , les outils de plaidoyer liés à l'identification des objectifs et connaissance du contexte, à la conception d'une stratégie, à la conception d'un plan de plaidoyer, à la mise en œuvre d'une stratégie de plaidoyer , à l'analyse des parties prenantes et au suivi-évaluation.

2.2. Objectifs spécifiques

- Organiser une activité de formation de bénéficiaires de l'UNIPROBA sur les techniques de lobbying et de plaidoyer pour améliorer leurs connaissances dans la défense de leurs droits ;
- Former les bénéficiaires de l'UNIPROBA sur les techniques de lobbying et de plaidoyer pour améliorer leurs connaissances dans la défense de leurs droits ;
- Amener les participants à comprendre comment concevoir une stratégie de plaidoyer (identifier le public cible du plaidoyer, formulation du message pour le plaidoyer, identifier les activités du plaidoyer) ;
- Expliquer aux participants comment concevoir le plan de plaidoyer ;
- Expliquer aux participants comment mettre en œuvre l'action de plaidoyer (faire la chronologie des activités) ;
- Expliquer aux participants comment faire le suivi-évaluation d'une action de plaidoyer (indicateur de réussite).

2.3. Résultats attendus de la formation

- Les participants connaissent mieux comment définir les objectifs et les besoins du plaidoyer ;

- La conception d'une note politique et une note de plaidoyer est maitrisée ;
- La conception d'un plan de plaidoyer est maitrisée ;
- Les participants connaissent comment mettre en œuvre une action de plaidoyer ;
- Le système du suivi-évaluation d'une action de plaidoyer est maitrisé par les participants.

2.4. Participants à l'atelier de formation

Le groupe cible était d'environ 32 personnes dont les représentants 5 membres du Comité Exécutif de l'UNIPROBA ; 3membres du Comité de Surveillance de l'UNIPROBA ; 5 membres du Comités des Sages de l'UNIPROBA ; 9 membres du personnel de l'UNIPROBA ; 4 représentants de l'UNIPROBA au niveau provincial ; 3 représentants des femmes ; 3 représentants des jeunes.

2.5. Méthodologie

La formation a été faite en langue nationale « Kirundi » avec une méthodologie andragogique basée sur une démarche participative et interactive suivant un schéma simple : Brainstorming, question-réponse, échange et analyse. Le facilitateur a utilisé le module de formation adapté aux acteurs de plaidoyer.

2.6. Thématiques développés / messages-clés retenus

Thèmes développés	Les messages-clé à retenir
1. **THEME 1** : Comprendre les concepts de « lobbying et plaidoyer »	Dans cette thématique, nous avons montré les différentes définitions selon différents auteurs des concepts « lobbying et plaidoyer ». -Le plaidoyer pourrait être défini comme un processus dynamique et relationnel qui permet d'introduire un ou des changements significatifs, de résoudre un problème important qui concerne un groupe, une communauté, par une décision concertée sur la demande et la participation des intéressés, avec l'assistance de partenaires convaincus. Partout où un changement doit se faire, le plaidoyer a un rôle à jouer. Le mot « plaidoyer » a des significations différentes, pour les personnes différentes, dans les contextes différents. -Le lobbying est le fait de tisser des alliances pour faire pression sur les décideurs et faire aboutir les résultats recherchés. Le Le lobbying c'est une stratégie visant le changement d'attitudes (perception, opinion) et de comportements. Le lobbying c'est un outil utilisé dans le plaidoyer. Nous avons clôturé cette thématique en montrant les points de convergence et de divergence entre les deux concepts.

2. THEME 2 : Eléments fondamentaux de plaidoyer	9 éléments fondamentaux du cycle de plaidoyer ont été montrés et expliqués étape par étape. Ces éléments sont entre autres : - l'identification du problème de plaidoyer ; -la recherche des données pour bien expliciter l'ampleur du problème de plaidoyer ; -la définition de l'objectif de plaidoyer pour montrer ce que l'on veut changer concrètement ; -la recherche des organisations alliées pour donner la force à la question de plaidoyer soulevée ; -l'analyse des parties prenantes possibles pour bien déterminer le vrai décideur et ne pas rater le vrai cible ; -l'élaboration d'un message de plaidoyer clair et concis à adresser au décideur ; -la mobilisation des ressources nécessaires pour bien mener cette action de plaidoyer ; -la détermination de la forme de présentation du message la plus adéquate et la plus meilleure pour arriver au but ; -et enfin faire un suivi régulier et l'évaluation de la stratégie de plaidoyer utilisée pour en tirer des leçons à chaque étape.
3. THEME 3 : Analyse des parties prenantes et cible du plaidoyer	Bien menée l'analyse des parties prenantes permet d'identifier les partisans et les adversaires effectifs ou potentiels et d'arrêter une modalité efficace de leur participation aux différentes étapes du plaidoyer. On en distingue : les parties prenantes primaires qui sont les parties affectées positivement ou négativement par les actions dans le domaine ; Les parties prenantes secondaires qui sont les acteurs dans la mise en œuvre des actions dans le domaine ; Les parties prenantes principales qui sont tous ceux qui influent sur le succès des actions. Après cette analyse des parties prenantes, il est important d'identifier les publics cibles que l'on veut influencer afin d'atteindre l'objectif visé. Ces derniers sont segmentés selon le pouvoir de décision et leurs capacités d'influence.
4. THEME 4 : Le processus décisionnel	En plaidoyer il est important de maitriser le processus décisionnel pour pouvoir réussir l'action de plaidoyer. Mieux on connaît ce processus, plus on aura plus de chance et de pouvoir pour l'influencer. On distingue : le processus formel qui est la procédure officielle de prise de décision telle que stipulée par la loi ou les documents des procédures

	ou des politiques organisationnelles de l'institution et le processus informelqui est une série d'activités et de procédures qui se déroulent simultanément au processus formel mais qui ne sont pas exigées par la loi, ou la politique organisationnelle de l'institution.
5. THEME 5 : Les qualités d'un bon acteur de plaidoyer	Chaque acteur de plaidoyer ou du groupe de plaidoyer et/ou lobbying est un leader qui doit être caractérisé par les qualités et les compétences relationnelles et techniques favorisant le sens du progrès.
6. THEME 6 : Moyens et outils de plaidoyer	Dans cette thématique, on avons souligné l'importance de l'élaboration du message de plaidoyer. BOILEAU disait "Ce qui se conçoit bien, s'énonce clairement et les mots pour le dire, viennent aisément ". Comme les messages de plaidoyer ont pour but de pousser les décideurs à l'action, ils doivent donc inclure l'action spécifique que vous aimeriez que les décideurs prennent. Cela appelle à la clarté, à la concision et à la précision pour réaliser un impact maximum. Pour bien convaincre les décideurs, le message de plaidoyer doit être direct, factuel, démonstratif,responsable et responsabilisant. Bref il doit être A.I.D.A. (A = attirer l'Attention ; I = susciter l'Intérêt ; D = provoquer le Désir ; A = susciter l'Adhésion / Action).
7. THEME 7 :Conception d'une stratégie de plaidoyer	Le plaidoyer doit être préparé et conçu pour arriver à l'objectif qu'on s'est fixé. Deux documents importants ont été soulignés dans cette thématique dont : La note politique qui est un document de plaidoyer généralement de 2 ou 3 pages que l'on adresse aux décideurs. Il comprend le contexte général, la problématique, les défis à relever et la formulation de 2 ou 3 demandes. Elle doit être signée. La note de plaidoyer c'est un document interne à l'organisation qui montre le contexte dans lequel s'inscritl'action de plaidoyer que l'on veut mener, la problématique, l'objectif global, les objectifs spécifiques, les résultats attendus, la méthodologie et le calendrier. On a insisté aussi sur le canevas d'élaboration de la stratégie de plaidoyer et/ou plan de plaidoyer composé de la Problématique, le ou les objectifs, les publics cibles, le message clé à donner, la forme de présentation de ce message, les activités à mener, la responsabilité, les alliées potentiels à collaborer et l'échéance de faisabilité.

Suivi-évaluation Pour clore, on a échangé sur le questionnaire de suivi-évaluation de la stratégie de plaidoyer. Ce questionnaire est revenu sur les différentes interrogations permettant d'améliorer et d'analyser la manière dont nous voulons influencer et réussir le processus de prise de décision.

3.5. Nouveaux comportements/engagements adoptés

A la fin de cette formation, les apprenants via leurs commentaires se sont engagés à :

- Se soutenir et rester soudé en tant qu'acteur de plaidoyer afin de rehausser les sujets de plaidoyer des Batwa à tous les niveaux ;
- Elaborer les plans de plaidoyer sur différents sujets de plaidoyer à traiter ;
- Faire le suivi des plans de plaidoyers élaborés ;
- Faire l'analyse des parties prenantes possibles avant toute action de plaidoyer ;
- Elaborer des notes politiques avec des messages clairs et concis à remettre aux décideurs;
- Utiliser le cycle de plaidoyer dans les différentes activités de plaidoyer qui seront mise en œuvre ;
- Faire le suivi et évaluation des actions de plaidoyer qui seront menées.

3.6. Appréciation de la formation par les participants (appréciation des thèmes développés et du facilitateur)

La plupart des participants ont souligné que :

-Les thèmes développés étaient complémentaires, très intéressants et la méthodologie utilisée était participative ;

-Les apprenants ont affirmé que les thèmes exposés vont fortement contribuer à améliorer leurs interventions sur terrain ;

-Ils ont compris que le plaidoyer est un processus dynamique et pour le réussir il faut une préparation minutieuse de tous les éléments du cycle de plaidoyer ;

-L'analyse des parties prenantes est très important pour connaitre avec qui mener le plaidoyer à différents niveaux.

3.7. Valeur ajoutée de la formation

- **Augmentation du niveau de connaissance**

-Les participants ont accru leur niveau de connaissance sur les différents concepts utilisés en plaidoyer ;

-Les participants ont augmenté leur niveau de connaissance sur les différentes techniques utilisées en plaidoyer et leurs complémentarités ;

-Les participants ont accru leur connaissance sur l'élaboration d'une note politique, note de plaidoyer et du plan de plaidoyer

- **L'intérêt de travailler en réseau**

-Les participants ont compris l'importance de collaborer avec les autres acteurs de plaidoyer sur un sujet donné pour pouvoir porter loin la problématique de plaidoyer identifié.

-L'intérêt de bien collaborer avec l'administration locale, pour plus d'efficacité et de rapidité dans leur intervention au niveau communautaire.

4.11. Les défis

-Le temps imparti à la formation n'était pas suffisant pour faire des exercices ;

-Le retard enregistré au début de la journée de la formation.

Quelques recommandations émises par les apprenants :

- recyclage de cette formation au moins une fois par an;
- Organiser des séances de suivi et évaluation à l'endroit des bénéficiaires de la formation ;
- Disponibiliser le module de cette formation et les différents documents essentiels pour les participants ;
- Multiplier le nombre de jours pour ce genre de formation au moins 3 jours ;
- Créer une cellule de plaidoyer au sein de l'UNIPROBA ;
- Elaborer une stratégie de plaidoyer de l'Organisation.

II.7. DEFIS GENERAUX RENCONTRES

- Budget qui reste limité par rapport aux sollicitations de nos bénéficiaires ;
- Procedures judiciaires normalement longues ;
- Persistance de la discrimination, de l'exclusion et du servage (barrières culturelles) à l'endroit de la communauté Batwa ;
- Manque du consentement libre et préalable de certains partenaires dans la planification et mise en œuvre des activités des Batwa ;

- Période de nos projets qui est courte ;
- Faibles capacités techniques de mobilisation des fonds.

II.8. CONCLUSION GENERALE

Les conditions sociales et économiques d'existence des Batwa sont très modestes. Certains Batwa possèdent des propriétés foncières , mais elles sont d'une exiguïté extrême alors qu'elles sont la base de l'agriculture, source principale des moyens de survie. Dans ces conditions, il devient difficile à tout intervenant de les appuyer dans la production agricole. La situation socio-économique de la population Batwa interpelle tout intervenant pour l'amélioration de leur bien-être. Cependant, malgré cette situation caractérisée par des indicateurs de désolation dans certains domaines, il convient de noter que cette population ne manque pas d'atouts sur lesquels il faut s'appuyer pour l'amélioration de leurs conditions de vie. Il s'agit notamment du dividende démographique découlant de cette forte jeunesse qui, une fois formée, sera le moteur de développement de demain. En outre, la vie communautaire dans un habitat groupé retrouvée dans tous les sites constitue un environnement propice à la mobilisation pour d'autres aspirations ou à un changement de comportement.

Au cours de l'année 2023, des activités de quelques projets ont été réalisées et des impacts positifs chez les bénéficiaires directs et indirects sont positifs. Le gros de ces activités se rapporte à l'autonomisation de la femme Mutwa, aux droits des peuples autochtones, au développement économique et au renforcement de capacités organisationnelles, aux activités de plaidoyer et lobbying auprès des décideurs, aux actions de restauration des terres, participation dans des réunions nationales, régionales et internationales, etc.

L'UNIPROBA profite de cette opportunité pour exprimer sa gratitude à tous les intervenants sur ces projets réalisés en 2023. Ses premiers remerciements sont adressés à ses organes dirigeants et au personnel qui se sont donné corps et âme pour que ces activités s'exécutent normalement et efficacement. Puis ses remerciements spéciaux sont adressés à tous ses Partenaires qui, n'eurent été eux, ces activités n'auraient pas eu lieu. Puis aux Ministères ayant la Solidarité Nationale dans ses attributions et le Ministère de l'Intérieur et du Développement Communautaire et celui de l'Environnement, Agriculture et Elevage qui n'ont cessé d'accompagner certaines activités pour leur bonne mise en œuvre.

Nous espérons que nos partenaires continueront à nous appuyer moralement et financièrement pour la meilleure intégration socio-économique et culturelle de cette communauté longtemps vécue une situation de discrimination et d'extrême pauvreté. Au cas où les Batwa parviendraient à s'intégrer socialement, économiquement, politiquement et culturellement au sein de la société burundaise, ce sera une fierté pour nous tous.

Nous ne pouvons pas terminer ce rapport sans cités quelques points ci-dessous de plaidoyers et de sensibilisations que l'UNIPROBA doit prioriser parmi ces perspectives d'avenir.

- Continuer un plaidoyer auprès des décideurs pour accorder une partie des terres domaniales disponibles aux Batwa sans terre en s'appuyant sur les initiatives et promesses de son Excellence le Président de la République du Burundi ;
- Sensibiliser la communauté Batwa sur l'importance du droit à la terre mais aussi une manifestation de l'intérêt à l'exploitation de ces terres pour ceux qui en ont;

- D’entreprendre des actions tendant à sensibiliser les Batwa afin de sécuriser les petites dimensions qu’ils possèdent, en les faisant enregistrer à la commune.

Fait à Bujumbura, le 14 Février 2024

Hon. Emmanuel NENGO

Représentant Légal de l’UNIPROBA